



COVOITURAGE



CAHIER N°1

ANALYSE CARTOGRAPHIQUE DES AIRES ET LIEUX DE COVOITURAGE

Schéma de développement des aires de covoiturage - Octobre 2022

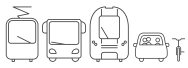


SOMMAIRE



1 - INTRODUCTION	4
2 - DIAGNOSTIC DES AIRES DE COVOITURAGE	5
A - Analyse à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne	5
1 • Les aires et lieux de covoiturage recensés	5
2 • Les lieux de covoiturage par type	7
3 • Les aires en fonction de leur capacité	9
4 • Les aires en fonction de leur fréquentation	11
5 • Les aires en projet	12
B - Bassin Nord-Isère : A43 – Est Lyonnais	14
1 • Les aires recensées	14
2 • Les lieux de covoiturage existants par type	15
3 • Les aires en fonction de leur capacité	16
4 • Les aires en fonction de leur taux de fréquentation	17
5 • Les aires en projet	18
C - Bassin Vallée du Rhône : A7 – limite A48	19
1 • Les aires recensées	19
2 • Les lieux de covoiturage existants par type	20
3 • Les aires en fonction de leur capacité	21
4 • Les aires en fonction de leur taux de fréquentation	22
5 • Les aires en projet	23
D - Bassin Ondaine, Forez, Gier-Mornantais : A47 – A72 -N88	24
1 • Les aires recensées	24
2 • Les lieux de covoiturage existants par type	25
3 • Les aires en fonction de leur capacité	26
4 • Les aires en fonction de leur taux de fréquentation	27
5 • Les aires en projet	28
E - Bassin Ouest Lyonnais Val de Saône : A89 – A6	29
1 • Les aires recensées	29
2 • Les lieux de covoiturage existants par type	30
3 • Les aires en fonction de leur capacité	31
4 • Les aires en fonction de leur taux de fréquentation	32
5 • Les aires en projet	33
F - Bassin Dombes-Côtière- Plaine de l'Ain : A42 – Dombes – CCPA	34
1 • Les aires recensées	34
2 • Les lieux de covoiturage existants par type	35
3 • Les aires en fonction de leur capacité	36
4 • Les aires en fonction de leur taux de fréquentation	37
5 • Les aires en projet	38





1 • INTRODUCTION

Le Schéma de Développement des Aires de Covoiturage (SDAC) de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne fait, dans son document principal, l'inventaire de l'ensemble des offres de covoiturage dans le périmètre d'étude, en matière de services de covoiturage et d'infrastructures (voies réservées, aires et lieux de covoiturage).

Concernant les lieux et aires de covoiturage, le SDAC a été l'occasion pour le SMT-AML de consulter l'ensemble des AOM, des EPCI et des partenaires du périmètre d'étude de mettre à jour une base de données déjà existante.

Le présent cahier valorise cette base de données à travers une série de cartographies (en système d'information géographique) des aires et lieux de covoiturage. La représentation cartographique est faite à travers différents prismes d'analyses et à plusieurs échelles :

- celle du périmètre d'étude complet de l'Aire Métropolitaine Lyon - Saint-Etienne (périmètre de projets PAI du SMT).
- celle de grands bassins de mobilités, pour une meilleure lisibilité des résultats sur les territoires.



2 • DIAGNOSTIC DES AIRES DE COVOITURAGE

A. REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE À L'ÉCHELLE DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYON-SAINT-ETIENNE

1. LES AIRES ET LIEUX DE COVOITURAGE RECENSÉS

Ce recensement effectué au printemps 2022 complète les aires existantes déjà incluses dans la base de données MOV'ICI et ajoute les aires en projet déclarées par les acteurs contributeurs et les aires de covoiturage informelles.

370 lieux de covoiturage sont recensés : 254 nouveaux lieux de covoiturage ont été identifiés en plus des 116 aires figurant déjà dans la base MOV'ICI. **Cela représente environ 10 000 places de stationnement dédiées au covoiturage.**

46 aires sont en projet et ont un emplacement déjà défini, produisant ainsi environ 2400 places supplémentaires.

39 aires informelles ont été repérées : à cette échelle, nous disposons de peu d'informations sur le nombre de véhicules observés dans ces lieux de stationnement de covoiturage spontané et encore moins sur la régularité de cet usage. Ces informations de terrain ne sont pas toujours connues par les EPCI elles-mêmes, en particulier si leur territoire est étendu.

La carte donne à voir un nombre significatif de lieux de covoiturage dans l'aire métropolitaine, avec toutefois des inégalités de répartition géographique : leur présence est plus rare dans certains territoires à la fois à dominante rurale, sans axe routier majeur et ayant peu de liens avec les grandes agglomérations comme les territoires de la Dombes et les Terres froides qui comptent moins d'aires de covoiturage.

On note également que les EPCI qui se sont saisis de la compétence mobilité ou covoiturage avant l'application de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) sont les mieux maillées en aires de covoiturage. La série de cartes suivantes va permettre d'affiner cette analyse.

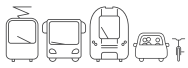


2. LES LIEUX DE COVOITURAGE PAR TYPE

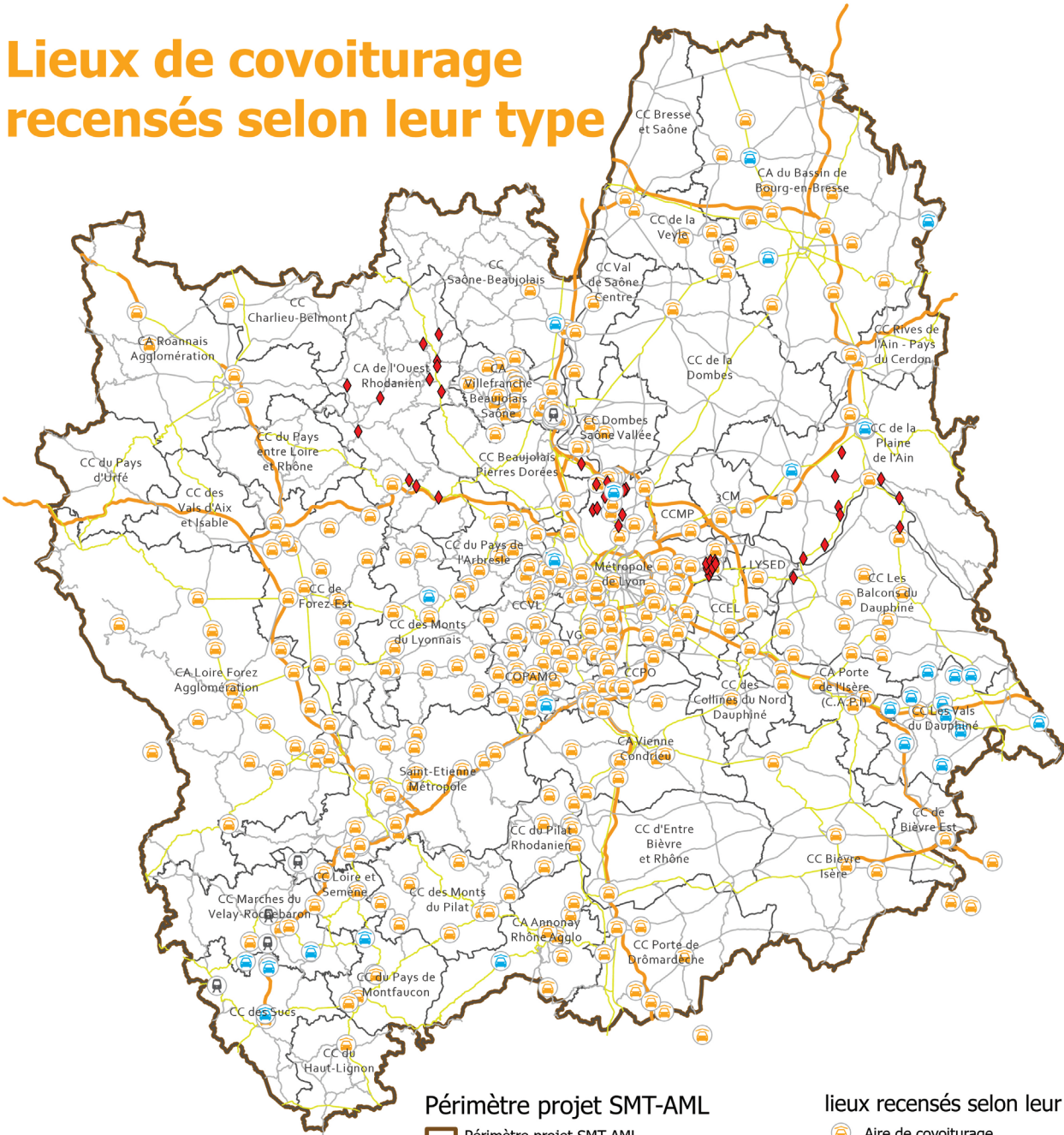
La carte distingue les différents lieux de covoiturage et permet de mieux comprendre quels types de données ont été récoltées lors du recensement :

- **Des aires de covoiturage** (lieux labélisés covoiturage, avec signalétique précisant l'intérêt du lieu) ;
- **Des arrêts de covoiturage** (lieux sans stationnement mais reliés à un service de ligne de covoiturage ou d'auto-stop organisé). L'ensemble de ces derniers ne sont pas représentés sur cette carte, car pour certains déjà couplés à des aires existantes, ou pour d'autres, déjà trop nombreux. Ces arrêts sont principalement concentrés sur les territoires disposant d'un service d'auto-stop organisé (Val de Saône, liaison entre agglomération pontoise en Isère et le sud de l'Ain, etc). A noter qu'il y a des exemples supplémentaires, en sus de ceux présents sur cette carte, dans le Pays de la Jeune Loire ou dans les Monts du Lyonnais ;
- **Des parkings**, utilisés en partie pour du covoiturage mais sans signalétique spécifique au covoiturage ;
- **Des parkings en gare TER ou métro**, pouvant réserver une partie de son espace de stationnement pour du covoiturage mais plus globalement utilisés en tant que parkings relais.





Lieux de covoiturage recensés selon leur type



Périmètre projet SMT-AML

- Périmètre projet SMT-AML
- EPCI périmètre projet SMT-AML
- Autoroutes et voies rapides
- Axes majeurs
- Axes secondaires

lieux recensés selon leur type (nombre)

- Aire de covoiturage
- Arrêt covoiturage
- Gare
- Parking

3. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR CAPACITÉ

Cette carte représente uniquement les aires de covoiturage existantes officielles du périmètre d'étude.

Elle prend en compte les parkings dits « mixtes » c'est-à-dire labélisés covoiturage mais également destinés à d'autres usages. Dans ces cas, il devient complexe de faire la distinction entre les places dédiées à l'usage covoiturage et les autres entraînant, de ce fait, une probable surestimation du nombre de places disponibles. C'est notamment le cas au niveau de la Métropole lyonnaise.

Les aires sont représentées en taille selon leur capacité en nombre de places de stationnement covoiturage. De plus une couleur est attribuée pour faire référence aux fourchettes de nombre de places des trois catégories d'aires (moins de 15, 15 à 50, plus de 50 places) qu'elle intégrerait avec cet unique critère de capacité. Cette analyse n'est pas suffisante pour déterminer la catégorie d'aire (proximité, intermédiaire ou structurante), mais elle est donc à titre informatif seulement.

Les aires les plus capacitaires se situent plus généralement aux abords des autoroutes et axes principaux, comme recommandé dans le cadre de ce Schéma. Cependant, tous ne sont pas équipés avec le même maillage : les axes autoroutiers A43 et A42 sont densément équipés en aires de covoiturage.

Les aires intermédiaires et aires de proximité sont en proportion importante dans des territoires ruraux et avec du relief : ces territoires ont eu tendance à labelliser des aires de covoiturage soit dans les centres-bourgs, soit dans des axes routiers en vallons (exemple des Monts du Lyonnais).



4. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR FRÉQUENTATION

Lors du recensement, les acteurs du périmètre d'étude ont été questionnés quant au taux d'occupation des places de stationnement de leurs aires. Cette donnée n'a pas toujours été renseignée car elle n'est pas toujours appréhendable par eux. En effet, la connaissance de ce niveau d'usage exige une observation terrain voire un suivi spécifique et devient complexe lorsque le territoire est vaste.

A quelques exceptions près, les aires les plus utilisées sont celles présentes aux abords de grands axes, et situées dans des territoires « moteurs » sur le covoiturage.

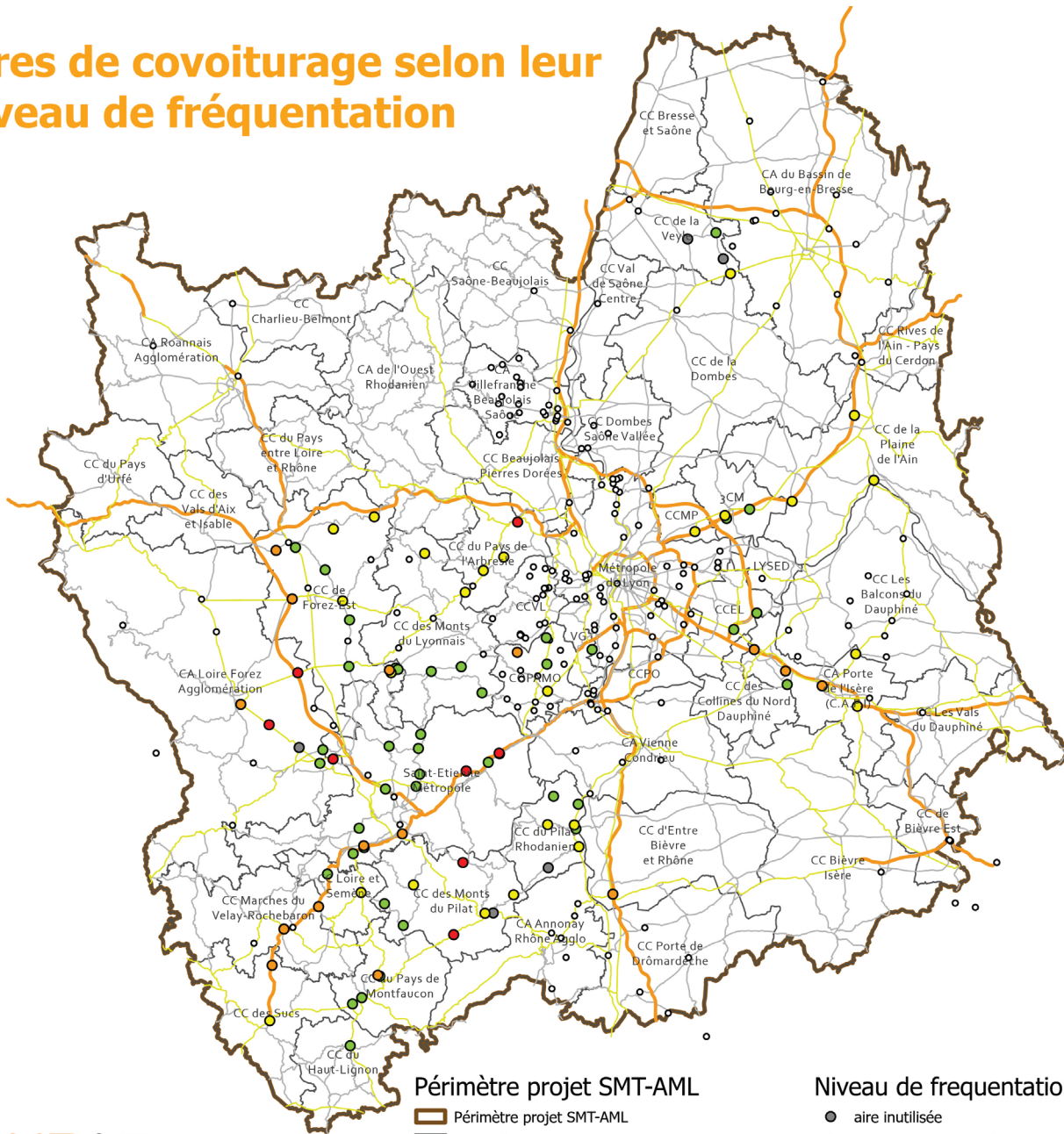
A l'inverse, les aires dites de proximité ont encore du mal à se remplir, voire parfois à trouver un réel usage. Certaines sont mal placées, et/ou mal signalées.

En conclusion, cette carte traduit l'enjeu pour les EPCI d'engager des campagnes de communication mais également de suivi de fréquentation des aires .





Aires de covoiturage selon leur niveau de fréquentation



SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Périmètre projet SMT-AML

- Périmètre projet SMT-AML
- EPCI périmètre projet SMT-AML
- Autoroutes et voies rapides
- Axes majeurs
- Axes secondaires

Niveau de fréquentation de l'aire

- aire inutilisée
- aire faiblement utilisée > 10% occupation
- aire moyennement utilisée > 40% occupation
- aire fortement utilisée > 70% occupation
- aire saturée ~95% occupation
- aire existante sans information sur la fréquentation



5. LES AIRES EN PROJET

Actuellement, 49 aires de covoiturage sont en projet sur notre périmètre d'étude, dont 46 avec un lieu d'implantation d'ores et déjà défini. L'ensemble de ces projets représentent un total d'environ 2400 places, soit en moyenne 50 places par aire. Cette valeur, élevée, se justifie par l'emplacement des projets pour la plupart situés sur des lieux aux caractéristiques définies pour des aires structurantes ou au moins intermédiaires.

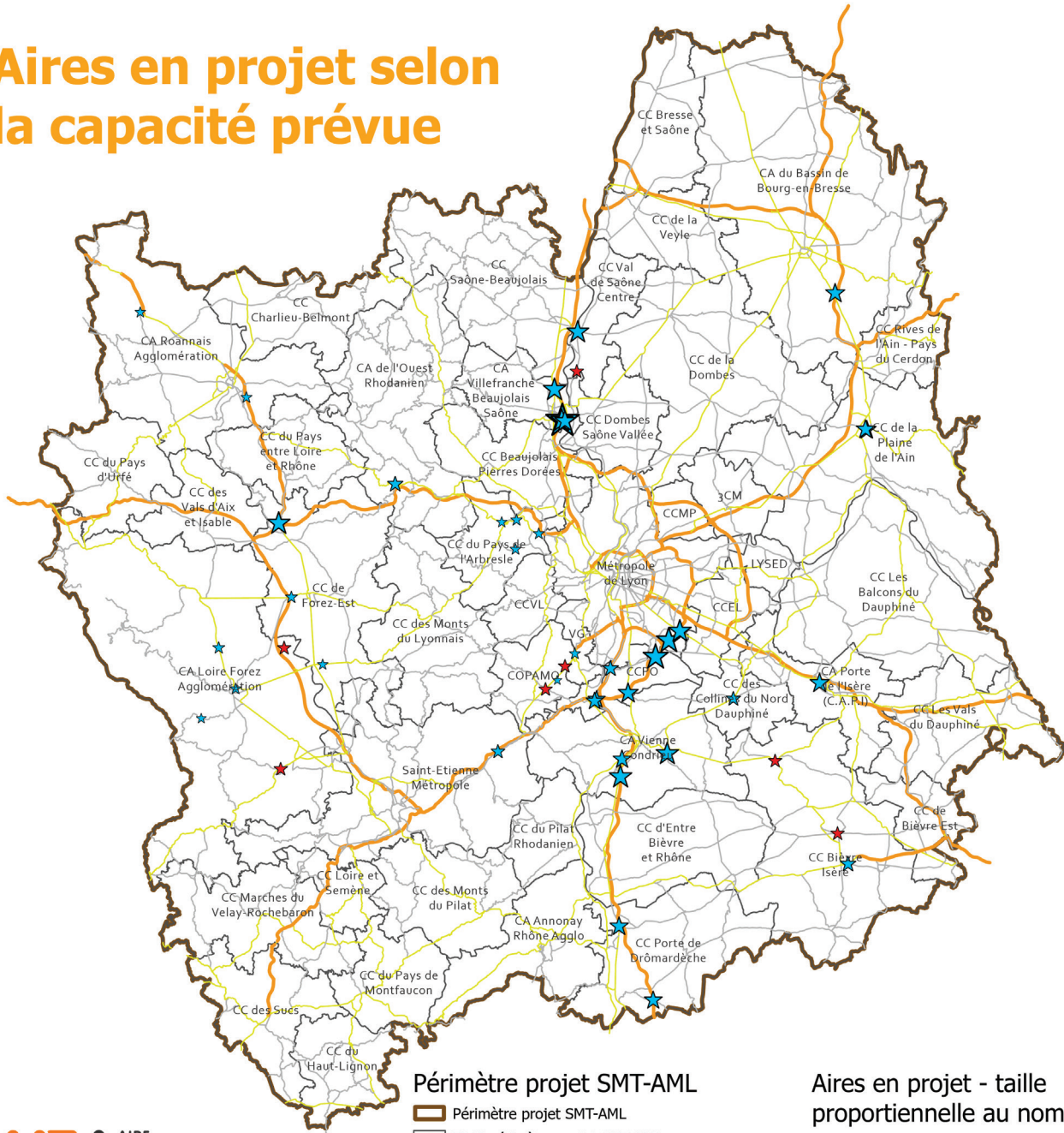
Une grande partie de ces projets d'aires se trouvent aux abords d'échangeurs. Elles seront pour beaucoup réalisées en partenariat avec des concessionnaires autoroutiers, ou bien établies à des points clés du réseau secondaire près des réseaux structurants ou autoroutiers : A6 Val de Saône, rocade Est sur laquelle la saturation du trafic routier est importante, A43, A7, A89 ou à proximité, A47...

Cette carte illustre la tendance à la mise en œuvre d'aires de covoiturage, avec une volonté d'équiper en priorité des « nœuds » des réseaux routiers, parfois situés en frange de plusieurs collectivités. Ce sont aussi des opportunités pour les collectivités de s'appuyer sur du financement partagé.





Aires en projet selon la capacité prévue



SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

Périmètre projet SMT-AML

- Périmètre projet SMT-AML
- EPCI périmètre projet SMT-AML
- Autoroutes et voies rapides
- Axes majeurs
- Axes secondaires

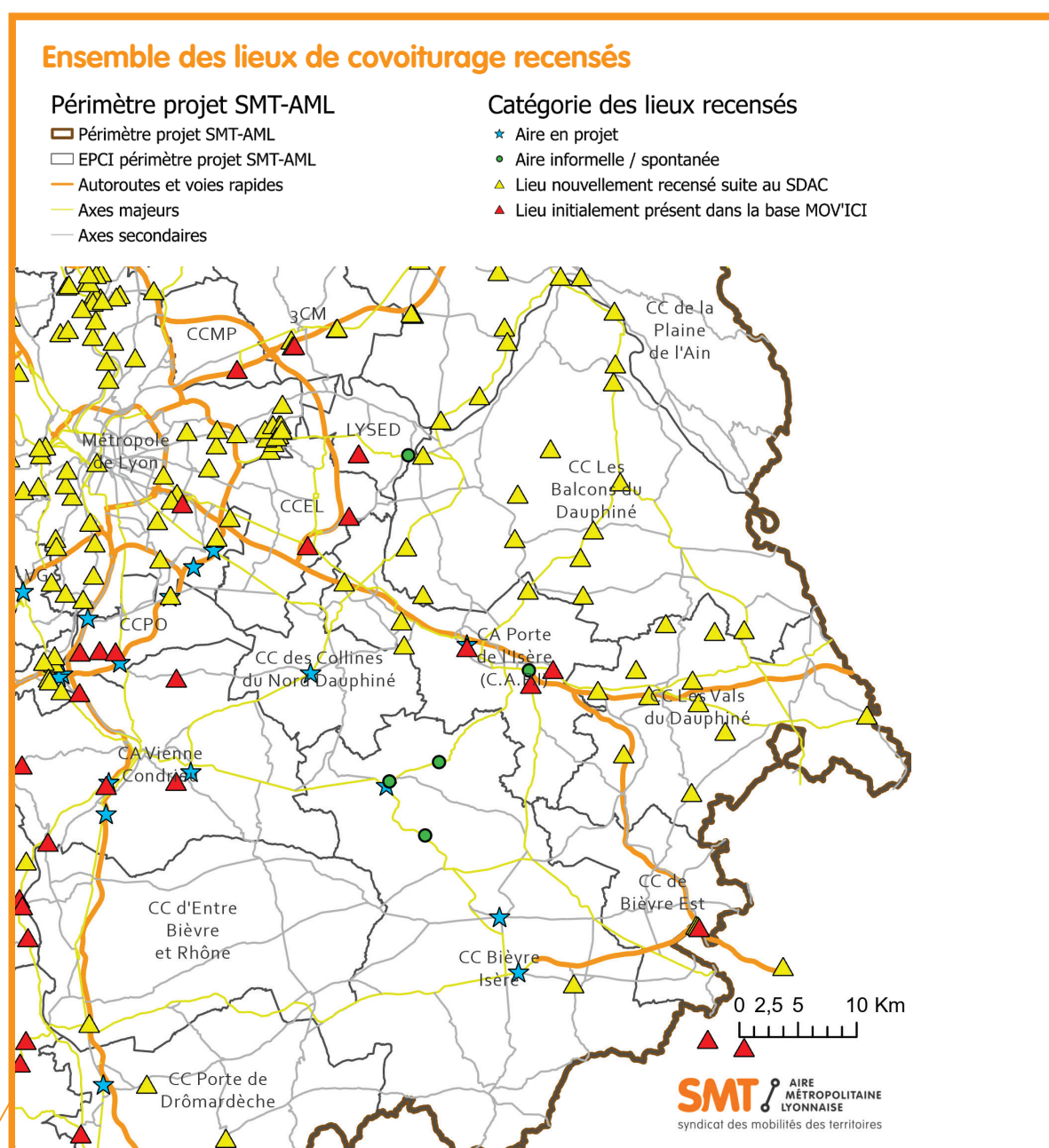
Aires en projet - taille proportionnelle au nombre de place

- 1
- 10
- 100
- Aire sans nombre de places défini

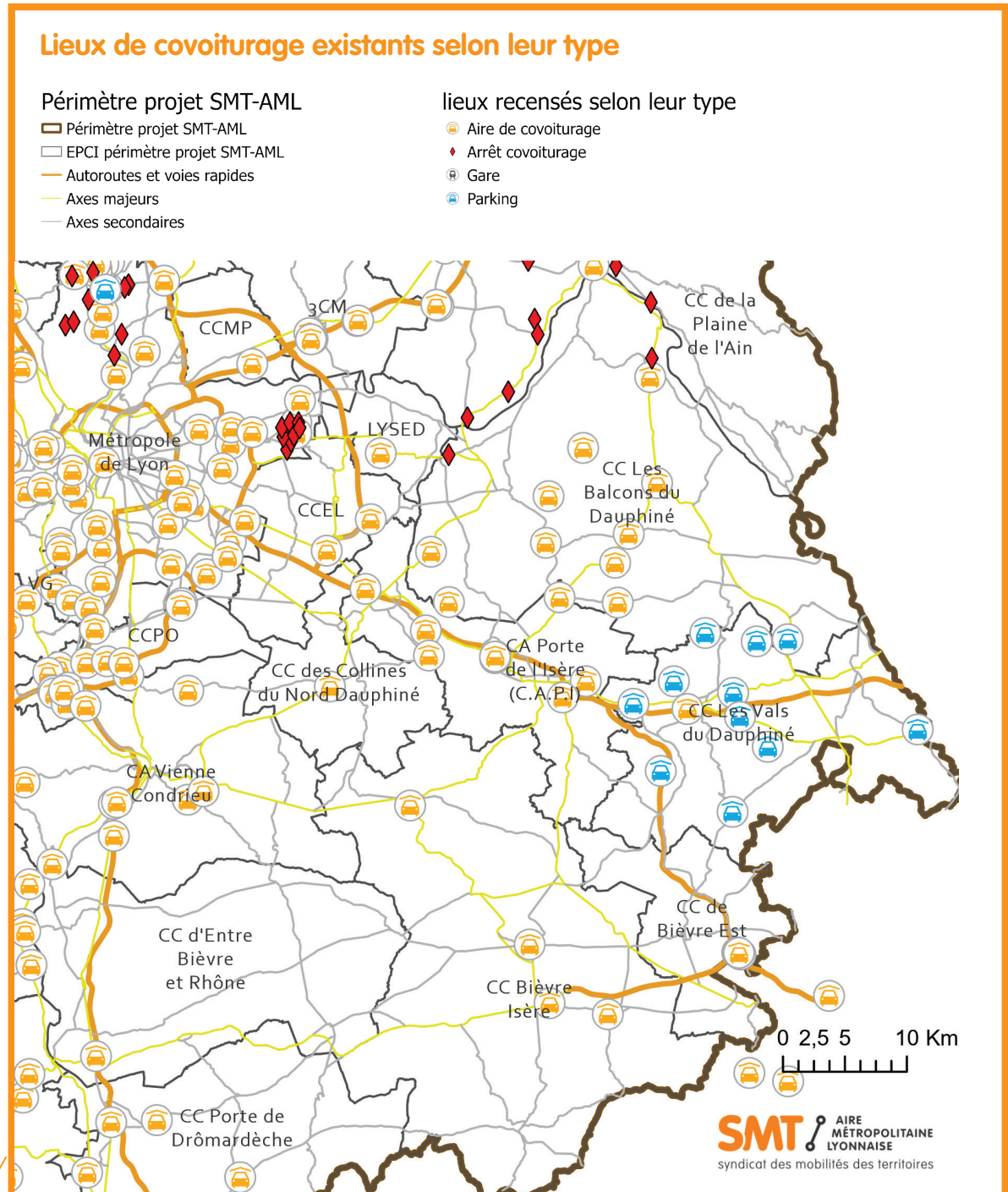
B. REPRÉSENTATION CARTHOGRAPHIQUE DU BASSIN NORD-ISÈRE : A43 – EST LYONNAIS

Sur ce bassin sud-est du périmètre du SDAC, l'offre en services de covoiturage est importante, que ce soit sur l'autoroute A43 entre la CAPI et la Métropole de Lyon avec le service Lane, ou entre la Bièvre et l'agglomération grenobloise. Autour de cet axe A43 et de ses échangeurs se concentrent les aires les plus capacitaires. Dans les secteurs des Balcons du Dauphiné, des terres froides et de la Bièvre, les aires de covoiturage sont de plus petites tailles, étant donné que ces territoires sont moins denses en population et en axes routiers structurants. On observe cependant une dynamique réelle, avec plusieurs projets en cours. La rocade A46 sud-est de l'agglomération lyonnaise, saturée et qui fait l'objet d'une concertation publique quant à son élargissement à 2x3 voies (sans voie réservée), présente aussi plusieurs projets d'aires à proximité de ses échangeurs.

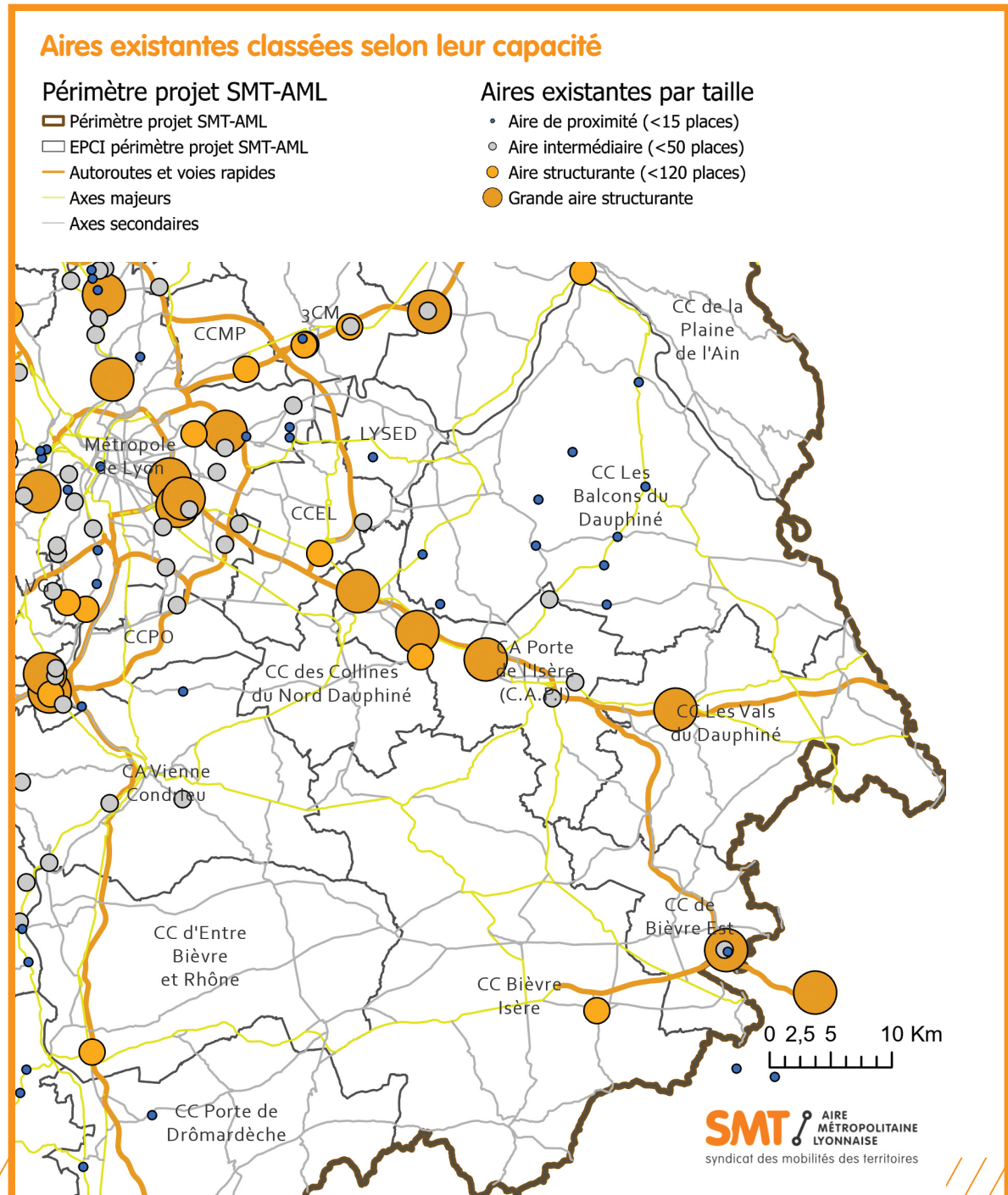
1. LES AIRES RECENSÉES



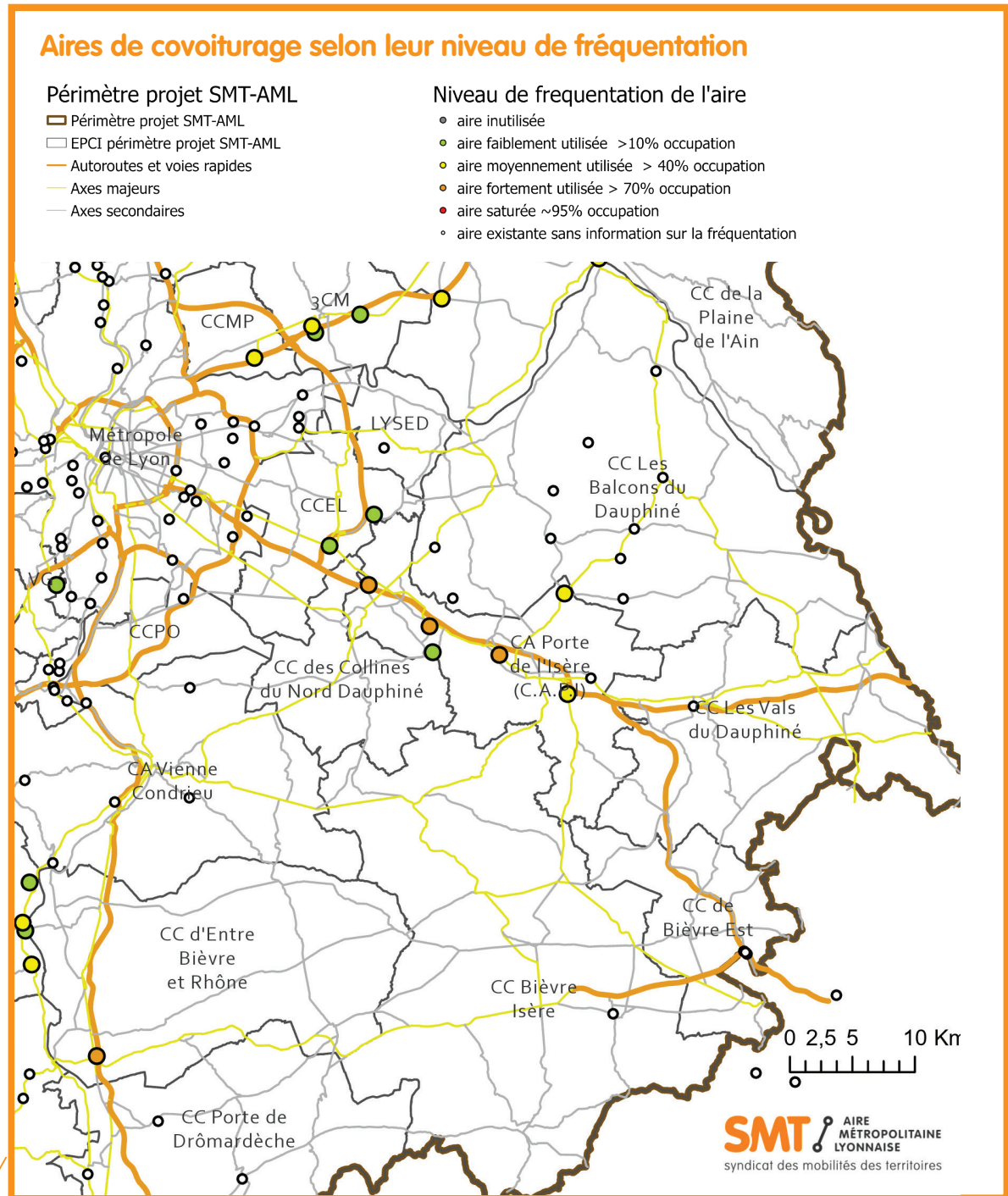
2. LES LIEUX DE COVOITURAGE EXISTANTS PAR TYPE



3. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR CAPACITÉ








4. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR TAUX DE FRÉQUENTATION



5. LES AIRES EN PROJET

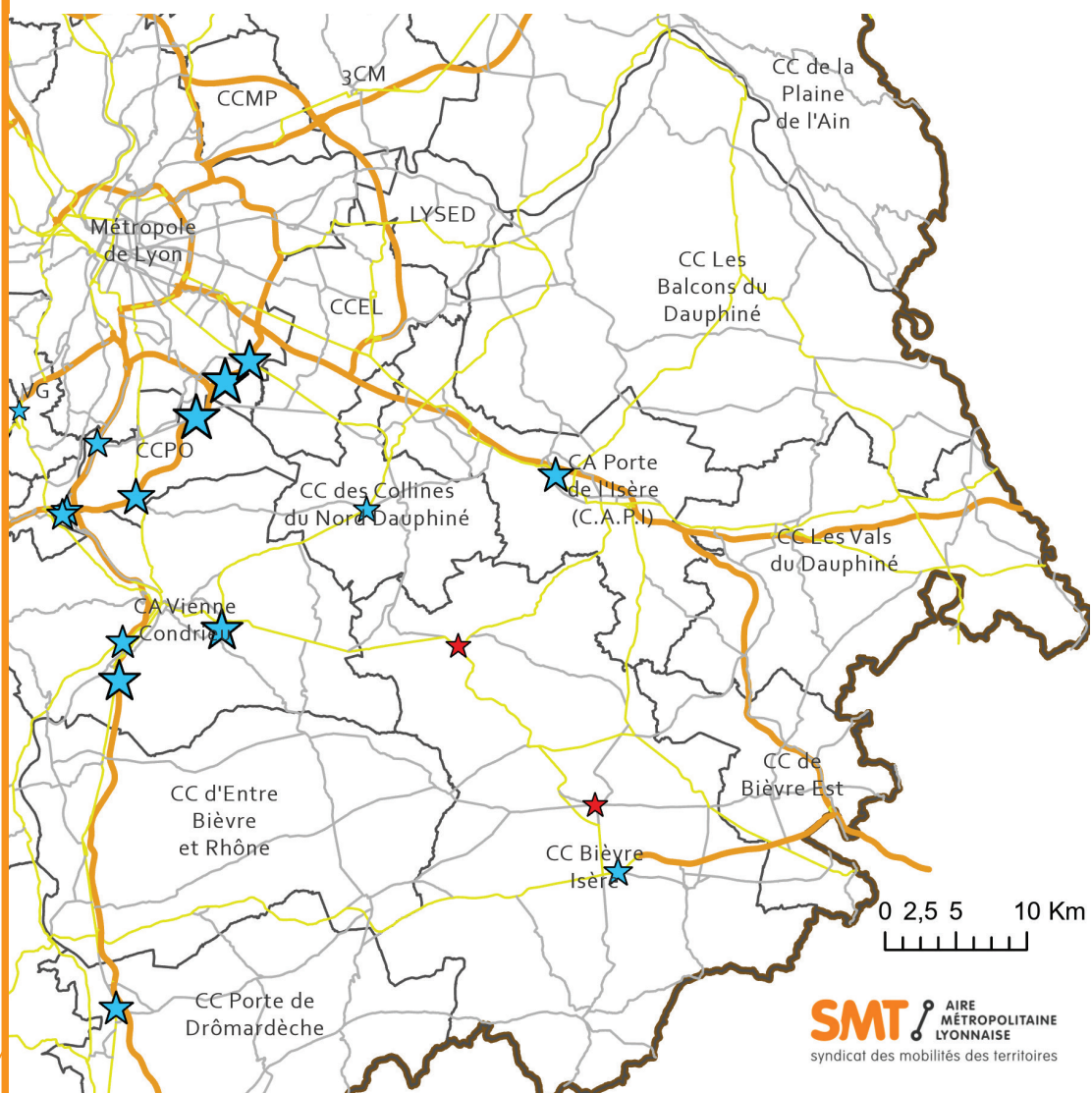
Aires existantes classées selon leur nombre de places prévues

Périmètre projet SMT-AML

-  Périmètre projet SMT-AML
-  EPCI périmètre projet SMT-AML
-  Autoroutes et voies rapides
-  Axes majeurs
-  Axes secondaires

Aires en projet - taille proportionnelle au nombre de place

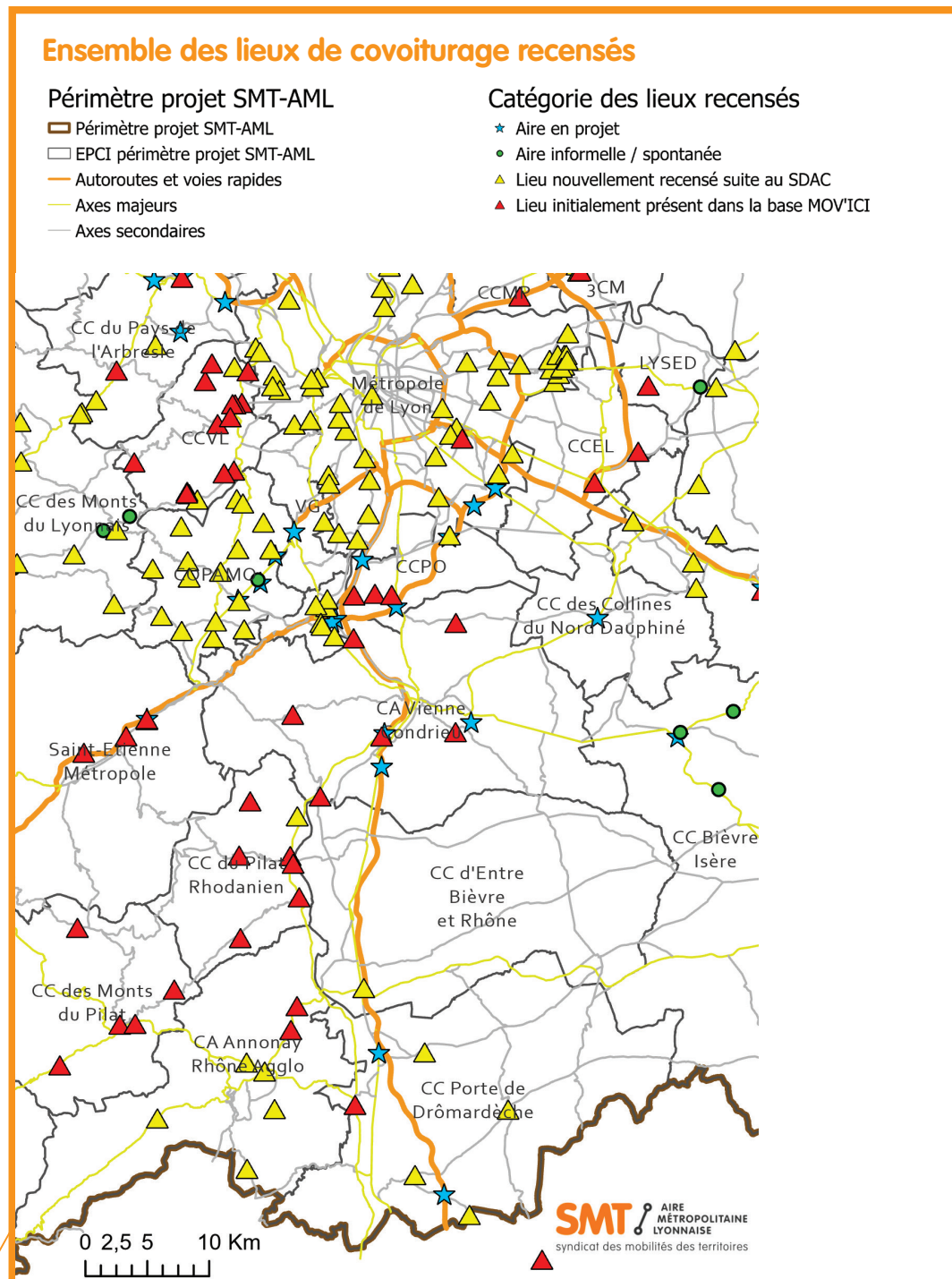
- * 1
- * 10
- ★ 100
- ★ Aire sans nombre de places défini



C. REPRÉSENTATION CARTHOGRAPHIQUE DU BASSIN VALLÉE DU RHÔNE : A7 – LIMITE A48

Le bassin de la vallée du Rhône est un territoire qui possède peu d'aires capacitaires pour le moment, si ce n'est aux nœuds autoroutiers A47- A7-A46 sur les communes de Givors et Chasse-sur-Rhône. On observe également une différence entre l'ouest et l'est, avec des aires (intermédiaires et de proximité) plus nombreuses et denses dans les territoires de l'ouest, plus vallonnés. Dans la vallée du Rhône, des projets d'aires capacitaires sont engagés le long de l'A7, en partenariat avec le concessionnaire autoroutier pour remédier au manque d'offre.

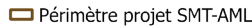

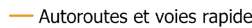
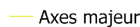
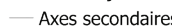
1. LES AIRES RECENSÉES







2. LES LIEUX DE COVOITURAGE EXISTANTS PAR TYPE

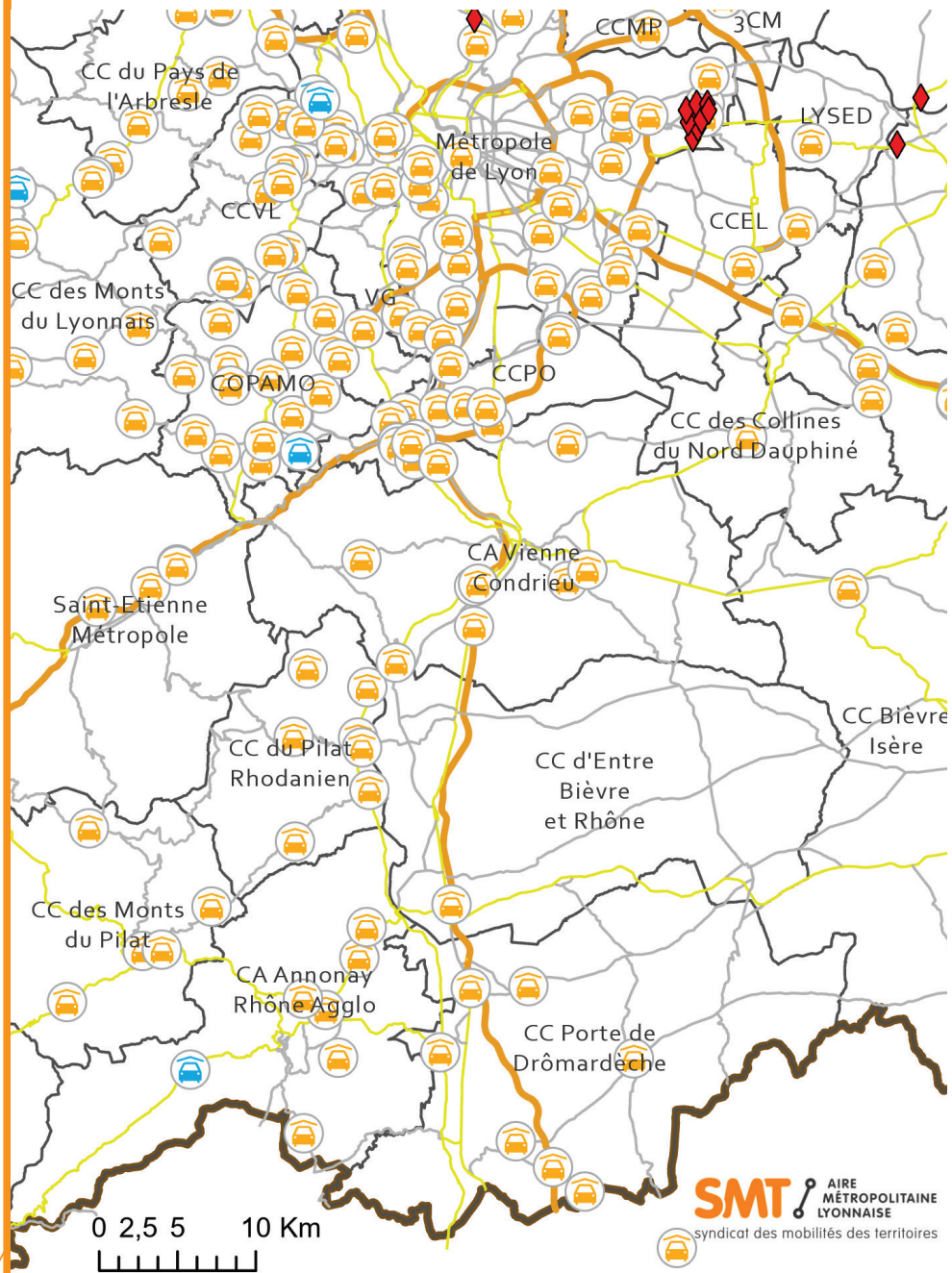
Lieux de covoiturage existants selon leur type

Périmètre projet SMT-AML

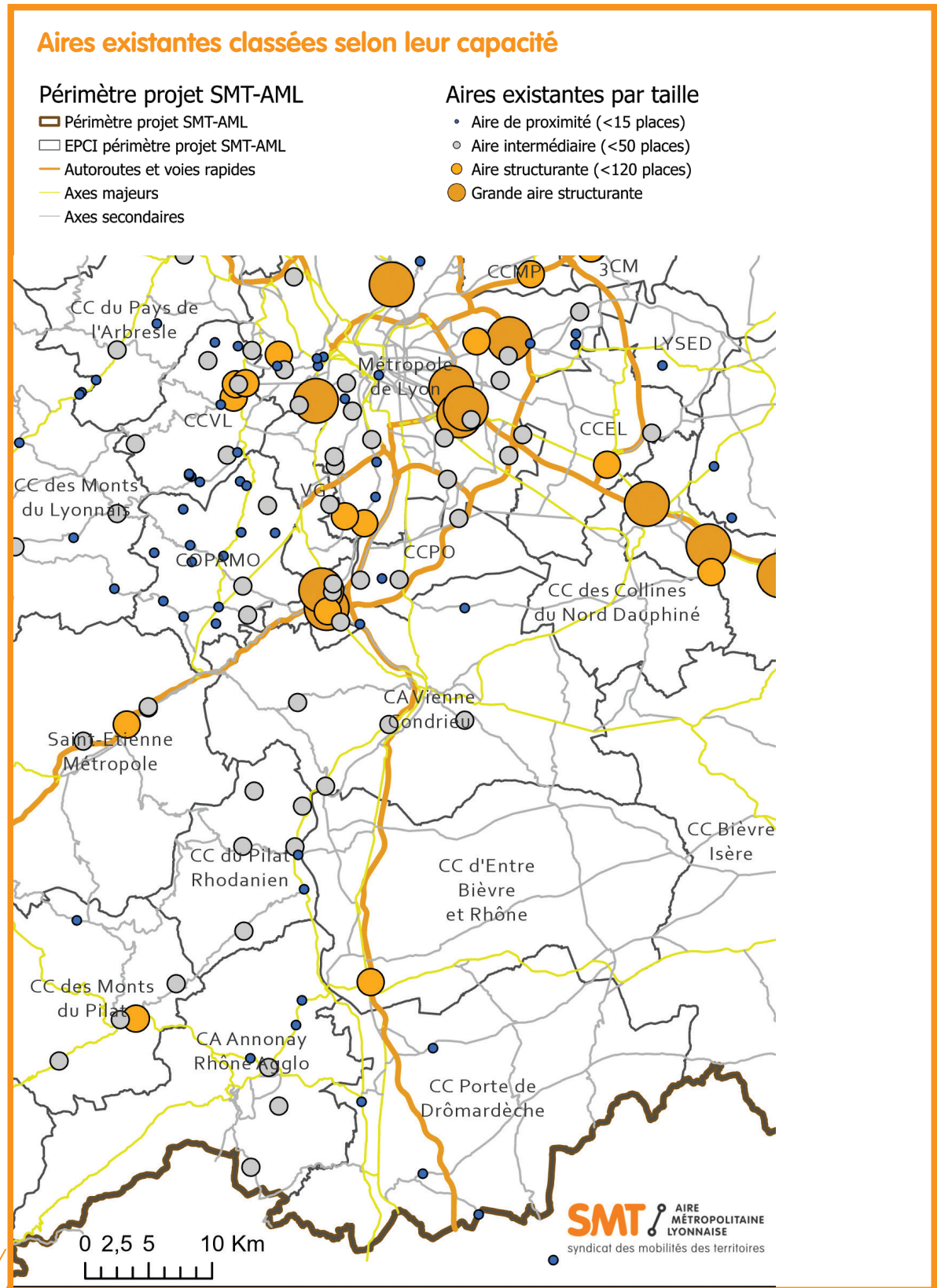
-  Périmètre projet SMT-AML
-  EPCI périmètre projet SMT-AML
-  Autoroutes et voies rapides
-  Axes majeurs
-  Axes secondaires

lieux recensés selon leur type

-  Aire de covoiturage
-  Arrêt covoiturage
-  Gare
-  Parking





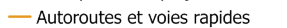
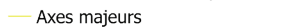

3. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR CAPACITÉ



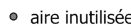

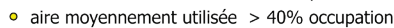

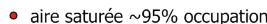
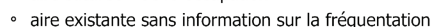
4. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR TAUX DE FRÉQUENTATION

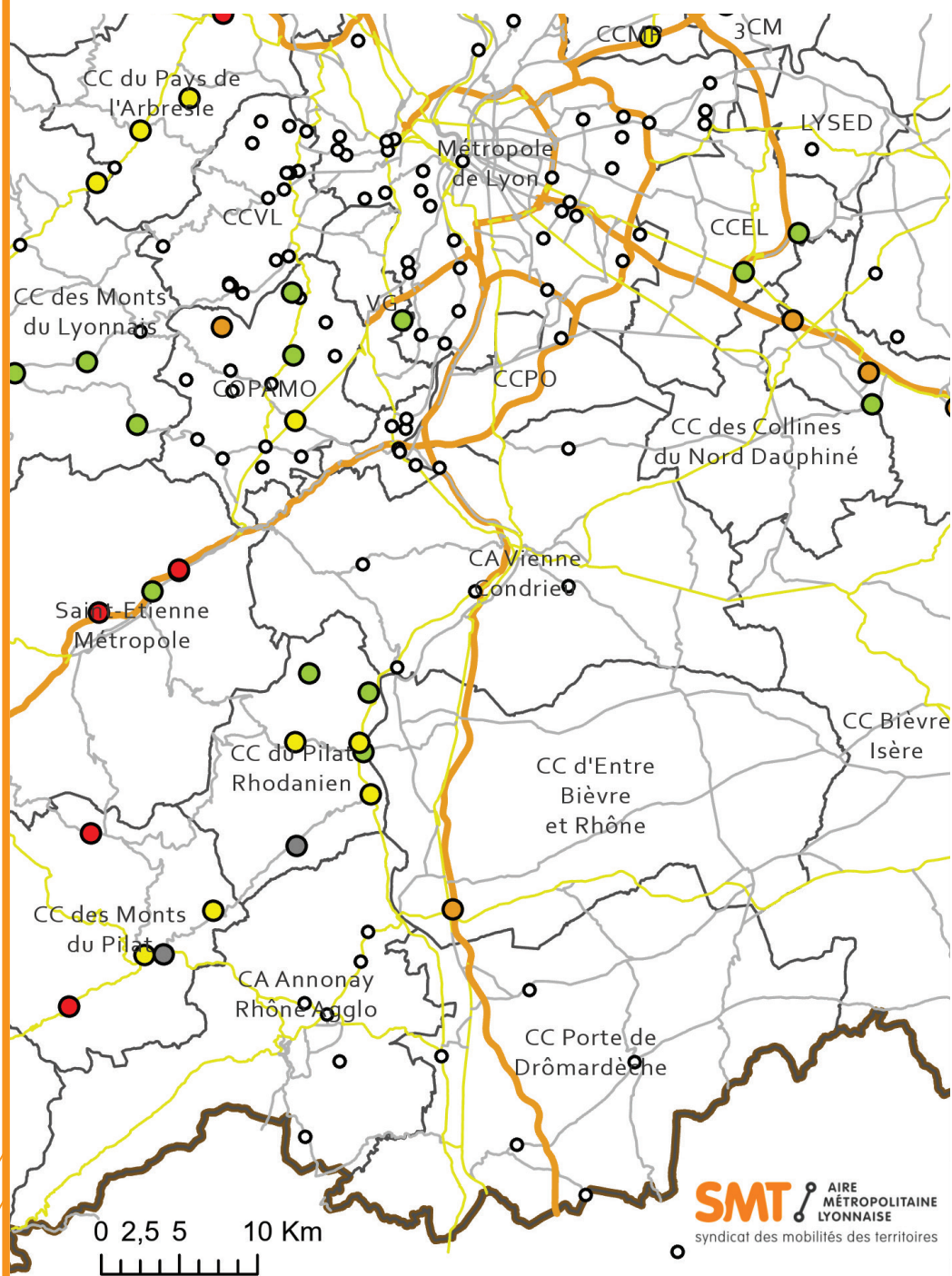
Aires de covoiturage selon leur niveau de fréquentation

Périmètre projet SMT-AML

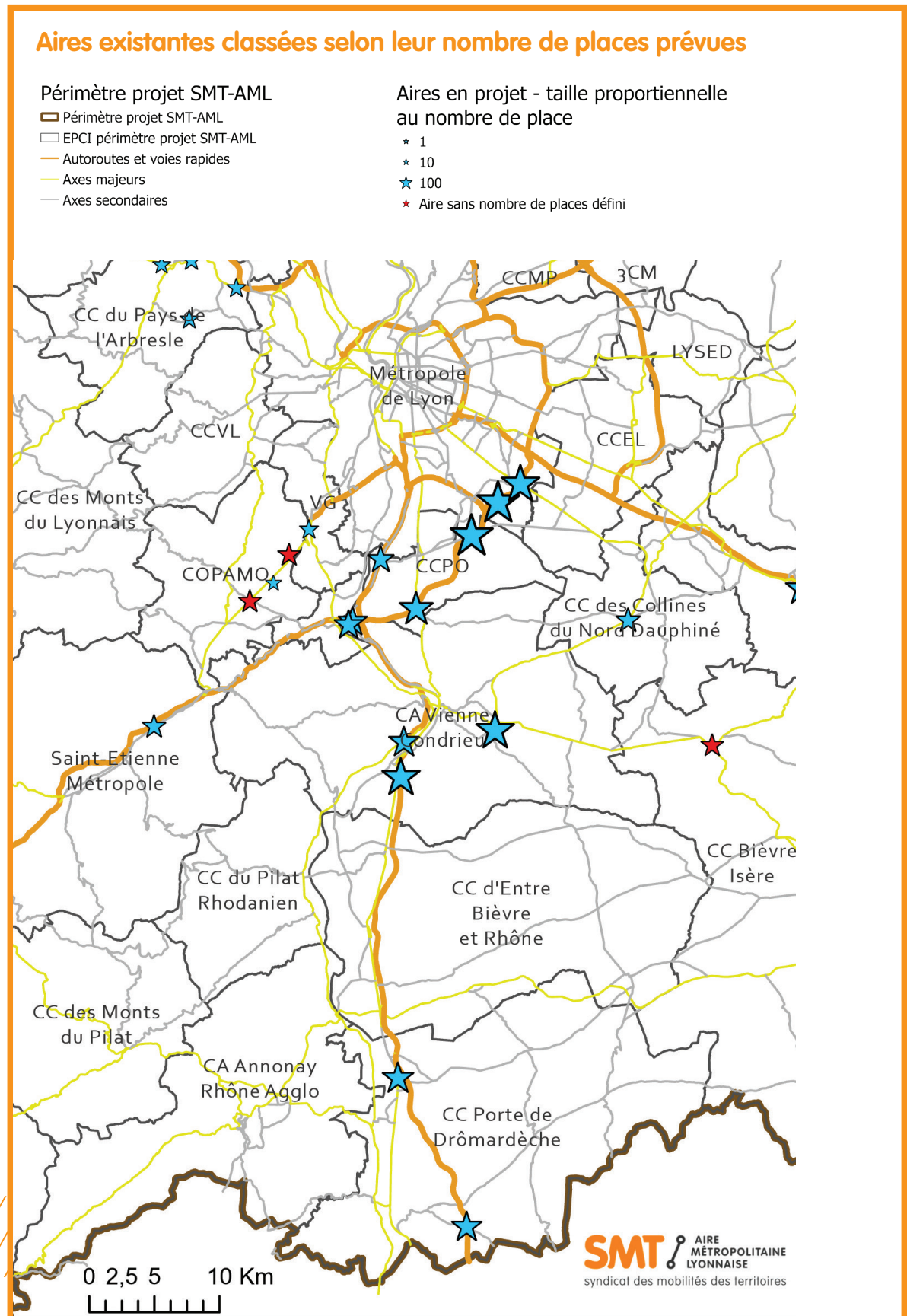
-  Périmètre projet SMT-AML
-  EPCI périmètre projet SMT-AML
-  Autoroutes et voies rapides
-  Axes majeurs
-  Axes secondaires

Niveau de fréquentation de l'aire

-  aire inutilisée
-  aire faiblement utilisée > 10% occupation
-  aire moyennement utilisée > 40% occupation
-  aire fortement utilisée > 70% occupation
-  aire saturée ~95% occupation
-  aire existante sans information sur la fréquentation



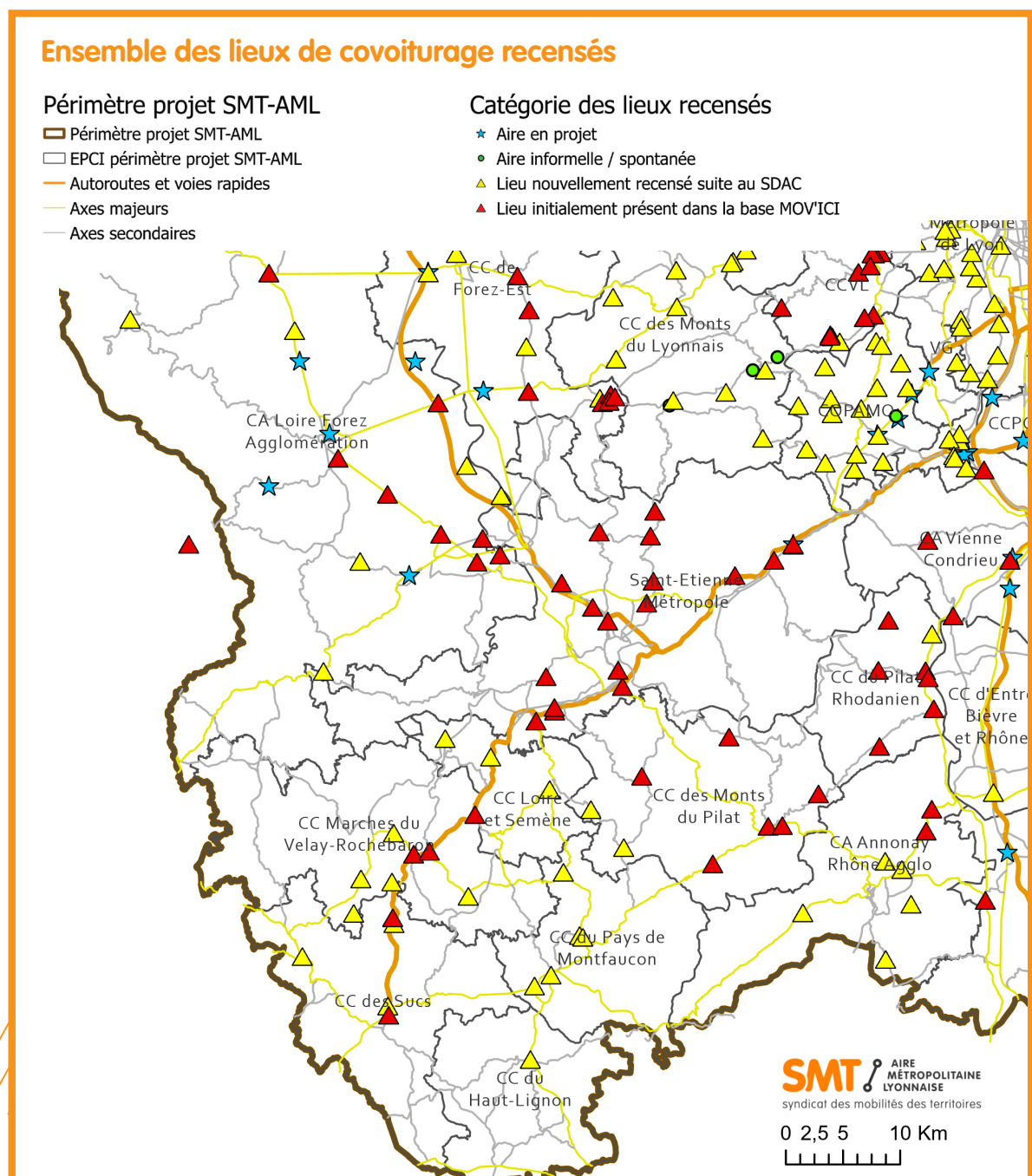
5. LES AIRES EN PROJET



D. REPRÉSENTATION CARTHOGRAPHIQUE DU BASSIN ONDAINE, FOREZ, GIER-MORNANTAIS : A47 – A72 -N88

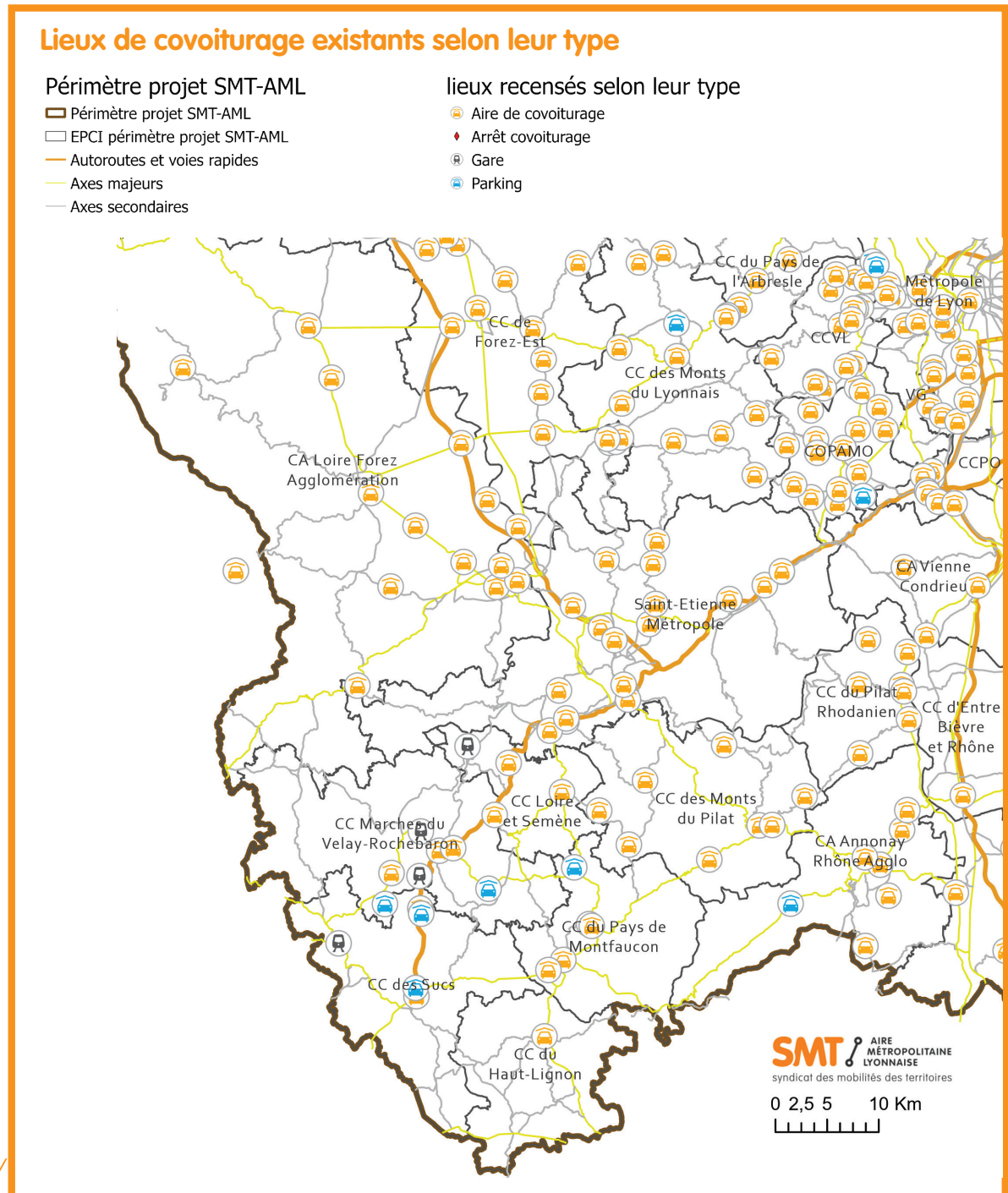
Saint-Etienne Métropole et les territoires adjacents présentent une dynamique ancienne et forte en matière de politique covoiturage. Cela se caractérise par de nombreux services (auto-stop organisé, mise en relation innovante,) ainsi qu'un maillage dense en aires de covoiturage. Ces aires sont pour la plupart de faible ou moyenne capacité car situées dans des territoires à dominance rurale. Cependant, aux abords des axes structurants nous observons bien des aires capacitaires, plus fortement utilisées. Quelques projets sont en cours, actuellement concentrés sur le Forez. C'est aujourd'hui sur l'appui à la pratique du covoiturage que doivent se pencher ces territoires, ainsi que sur la mise en valeur du réseau d'aires existant.

1. LES AIRES RECENSÉES






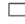



2. LES LIEUX DE COVOITURAGE EXISTANTS PAR TYPE







3. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR CAPACITÉ

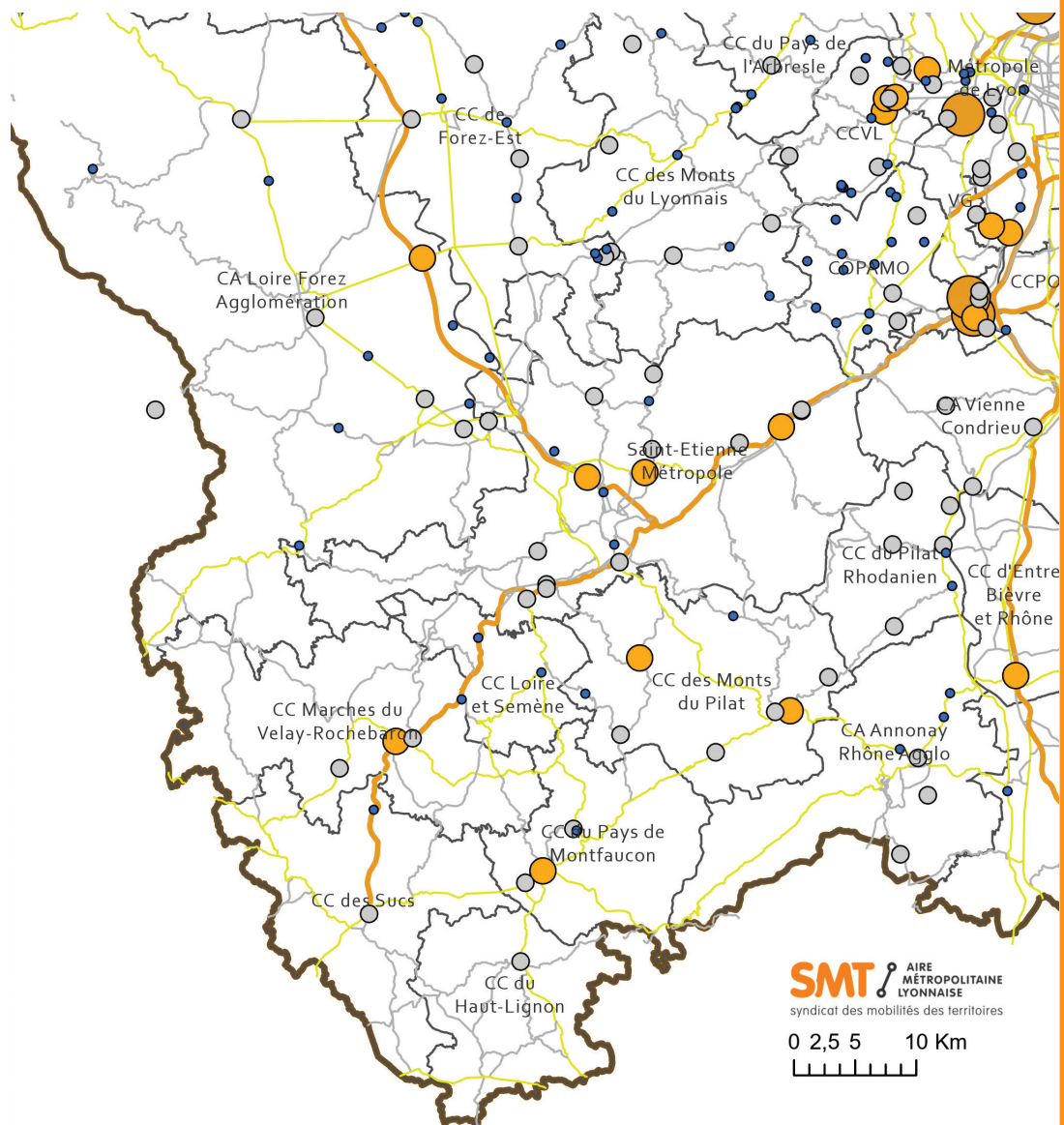
Aires existantes classées selon leur capacité

Périmètre projet SMT-AML

-  Périmètre projet SMT-AML
-  EPCI périmètre projet SMT-AML
-  Autoroutes et voies rapides
-  Axes majeurs
-  Axes secondaires

Aires existantes par taille

-  Aire de proximité (<15 places)
-  Aire intermédiaire (<50 places)
-  Aire structurante (<120 places)
-  Grande aire structurante



SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
 syndicat des mobilités des territoires

0 2,5 5 10 Km



4. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR TAUX DE FRÉQUENTATION

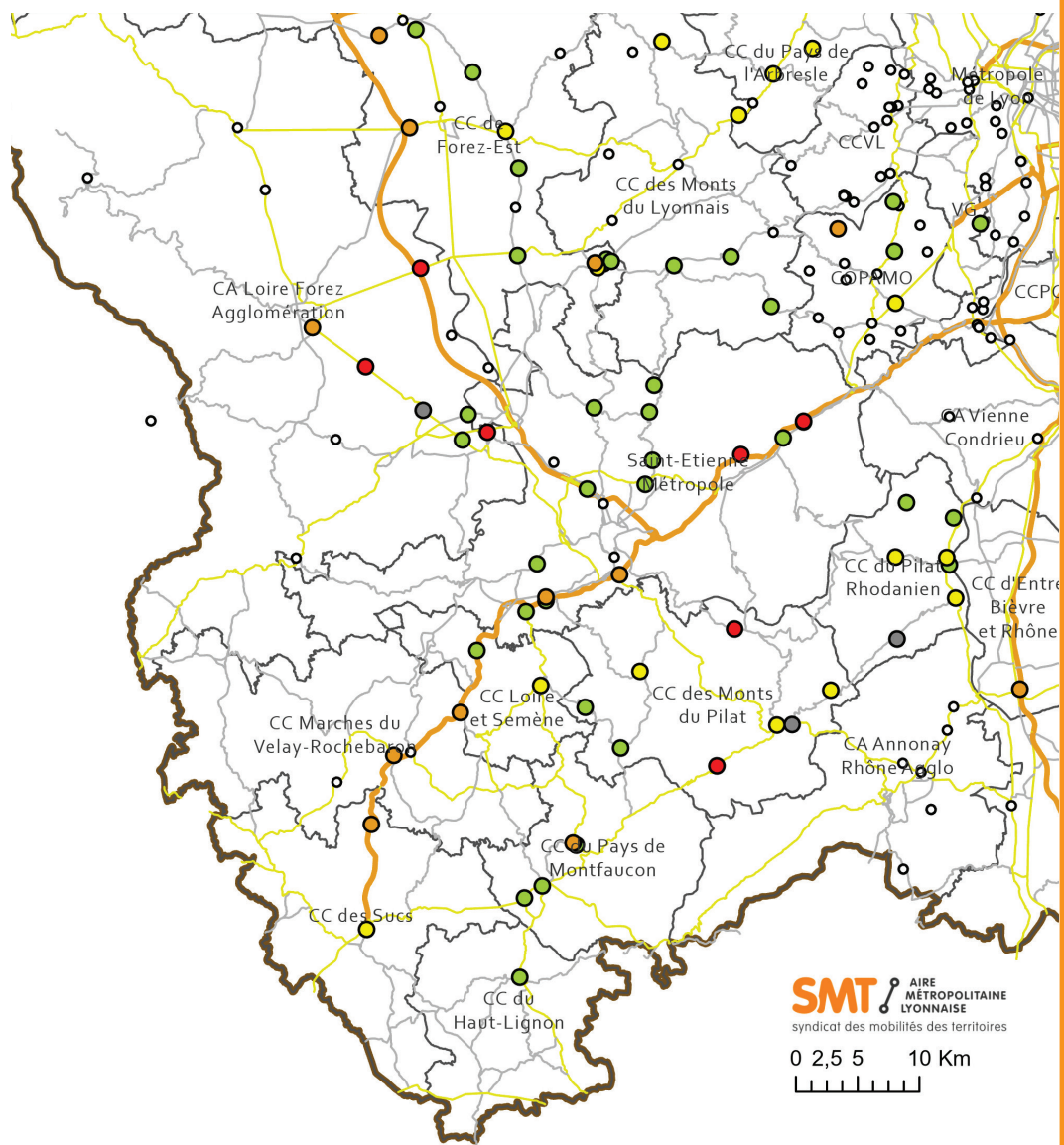
Aires de covoiturage selon leur niveau de fréquentation

Périmètre projet SMT-AML

- Périmètre projet SMT-AML
- EPCI périmètre projet SMT-AML
- Autoroutes et voies rapides
- Axes majeurs
- Axes secondaires

Niveau de fréquentation de l'aire






- aire inutilisée
- aire faiblement utilisée > 10% occupation
- aire moyennement utilisée > 40% occupation
- aire fortement utilisée > 70% occupation
- aire saturée ~95% occupation
- aire existante sans information sur la fréquentation







5. LES AIRES EN PROJET

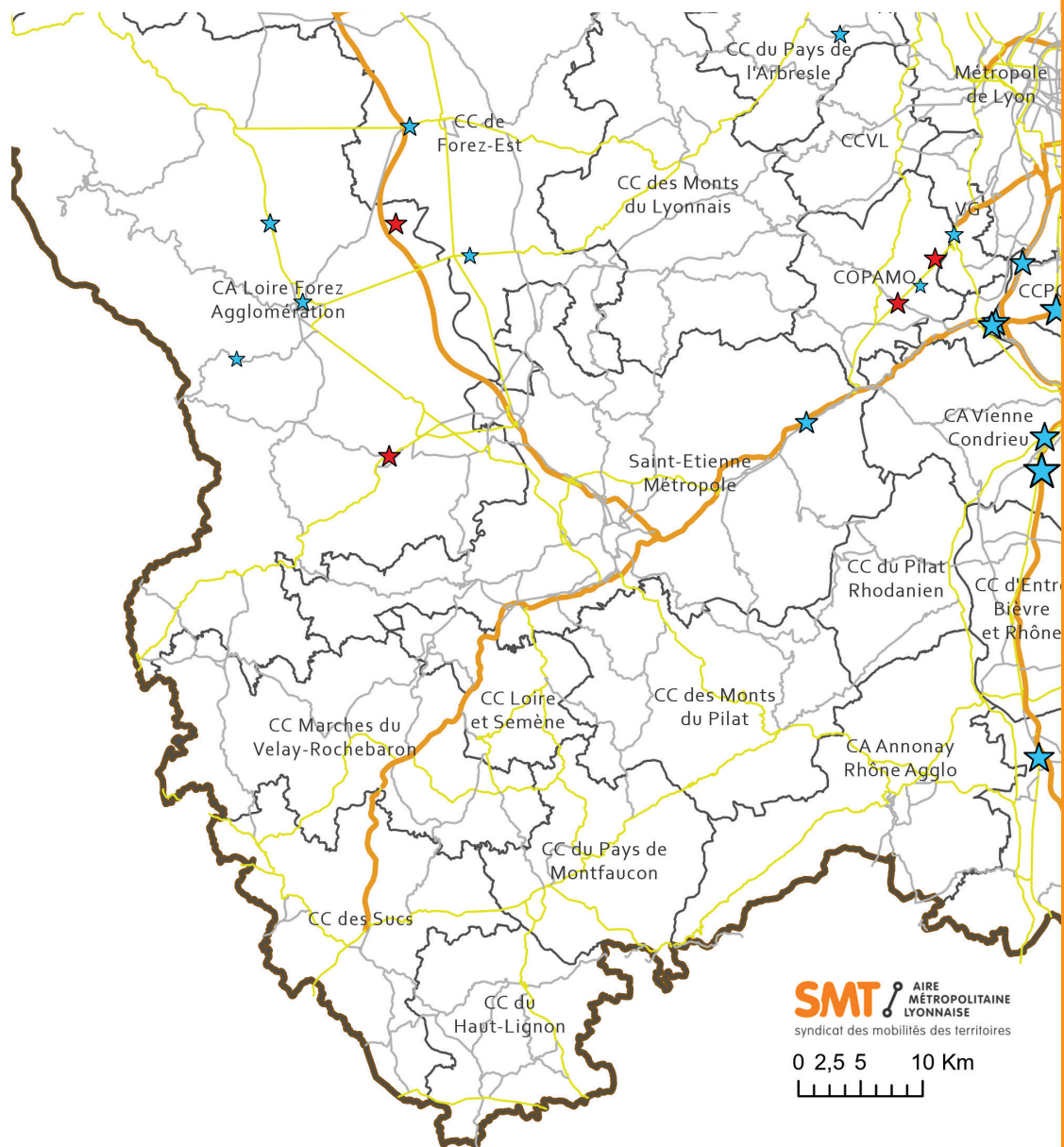
Aires existantes classées selon leur nombre de places prévues

Périmètre projet SMT-AML

-  Périmètre projet SMT-AML
-  EPCI périmètre projet SMT-AML
-  Autoroutes et voies rapides
-  Axes majeurs
-  Axes secondaires

Aires en projet - taille proportionnelle au nombre de place

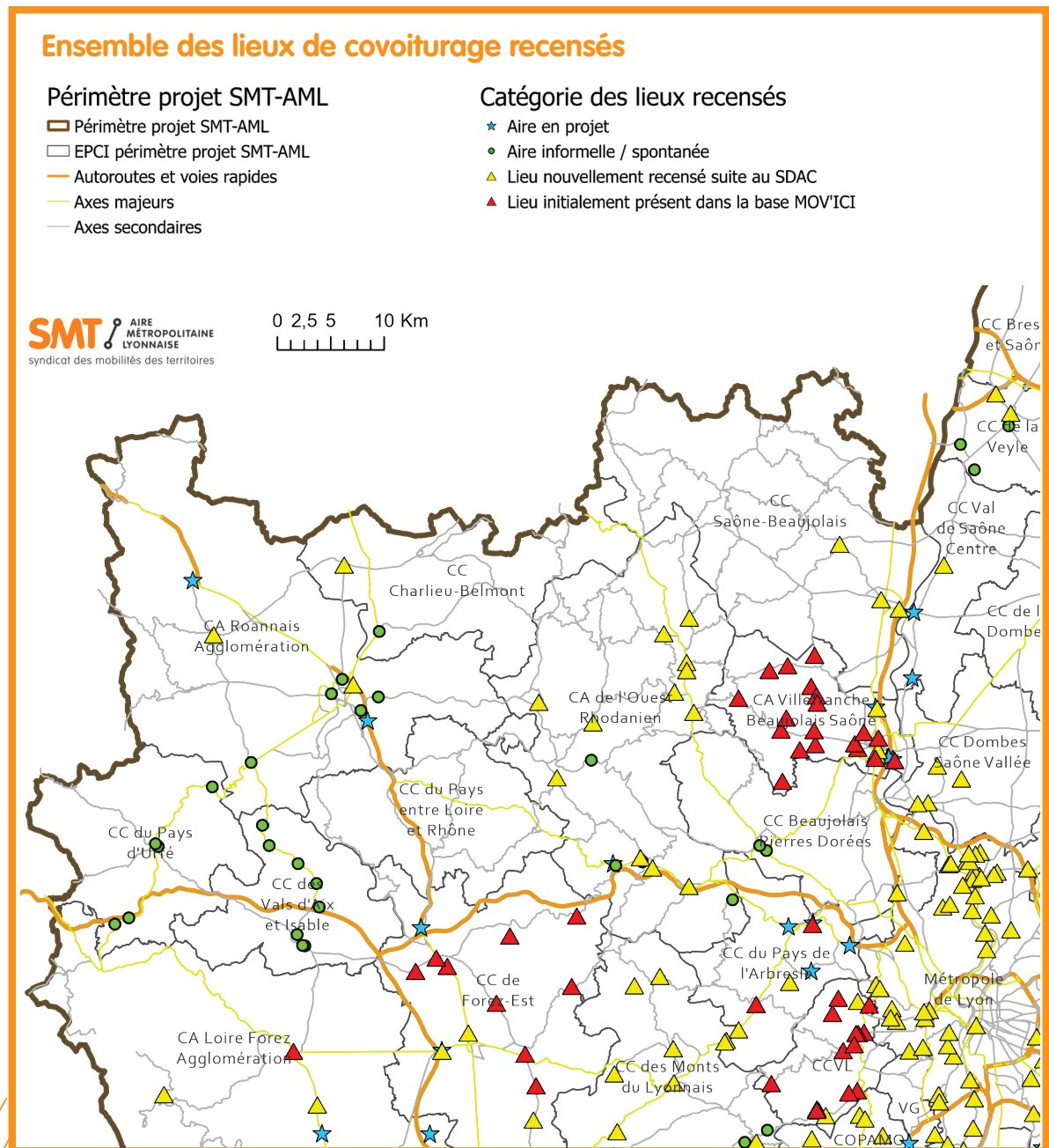
-  1
-  10
-  100
-  Aire sans nombre de places défini



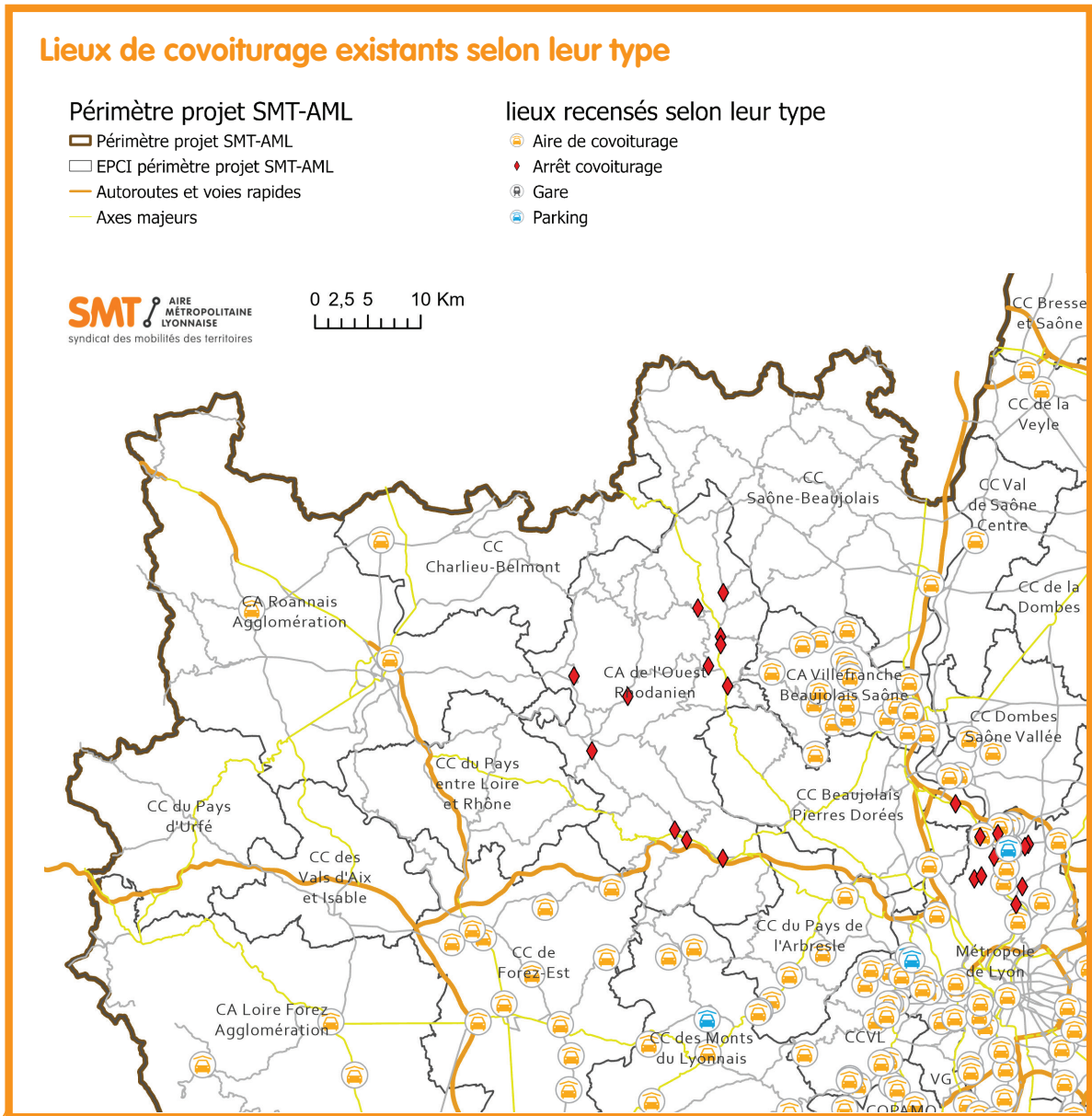
E. REPRÉSENTATION CARTHOGRAPHIQUE DU BASSIN OUEST LYONNAIS VAL DE SAÔNE : A89 – A6

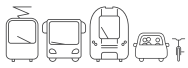
Sur les bassins de l'Ouest Lyonnais et du Val de Saône, il y a peu d'aires capacitaires. Nous trouvons surtout des arrêts de covoiturages (liés à un service sur la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien) et des aires de proximité (dans la communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône). Malgré ce maillage peu dense et irrégulier, ces bassins disposent d'un certain potentiel de covoiturage autour des deux grands axes autoroutiers A89 et A6. Plusieurs projets d'aires structurantes à proximité de leurs échangeurs sont en cours avec les concessionnaires autoroutiers pour offrir des aménagements à la hauteur du potentiel, surtout à proximité des péages.

1. LES AIRES RECENSÉES

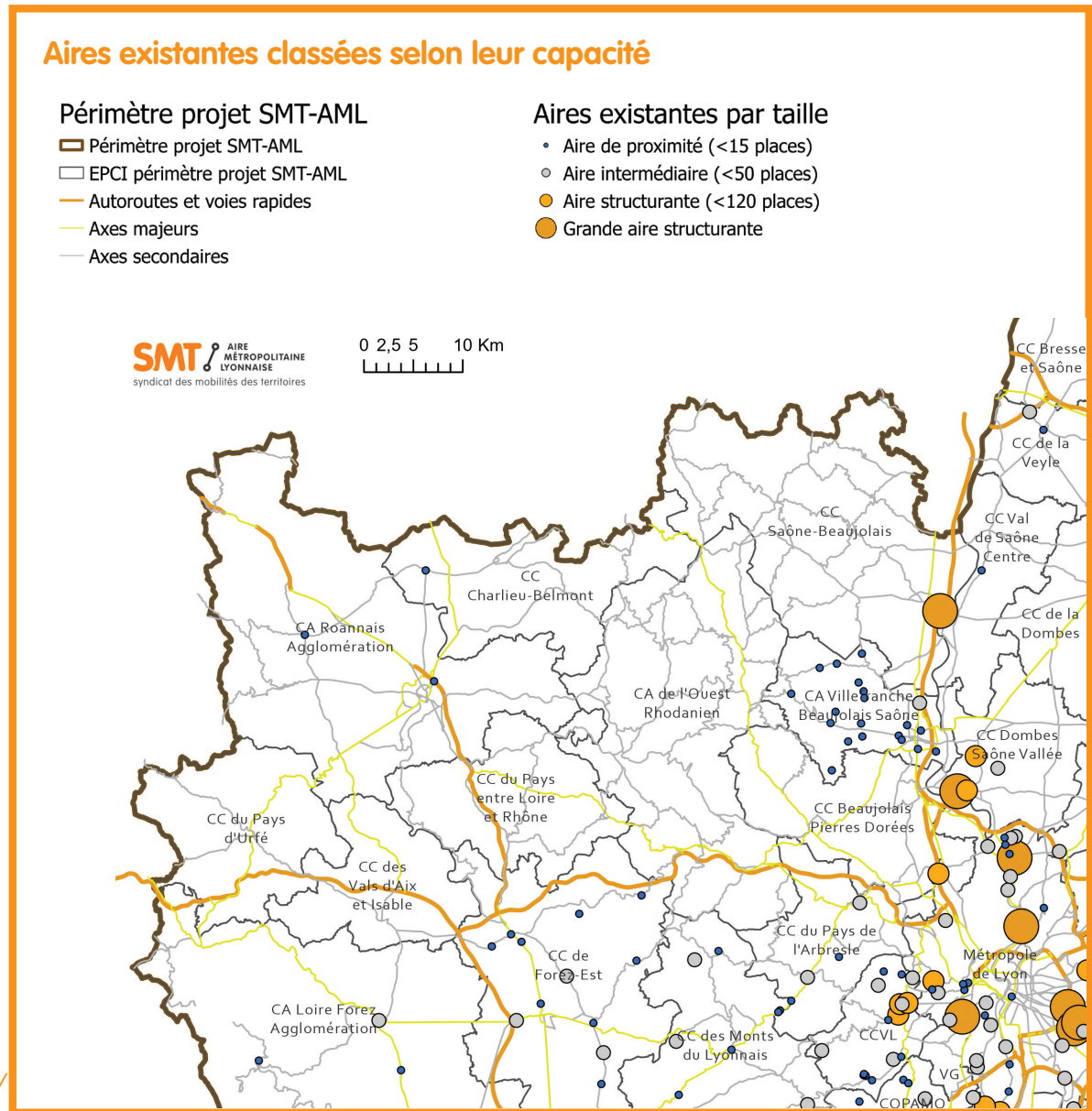


2. LES LIEUX DE COVOITURAGE EXISTANTS PAR TYPE

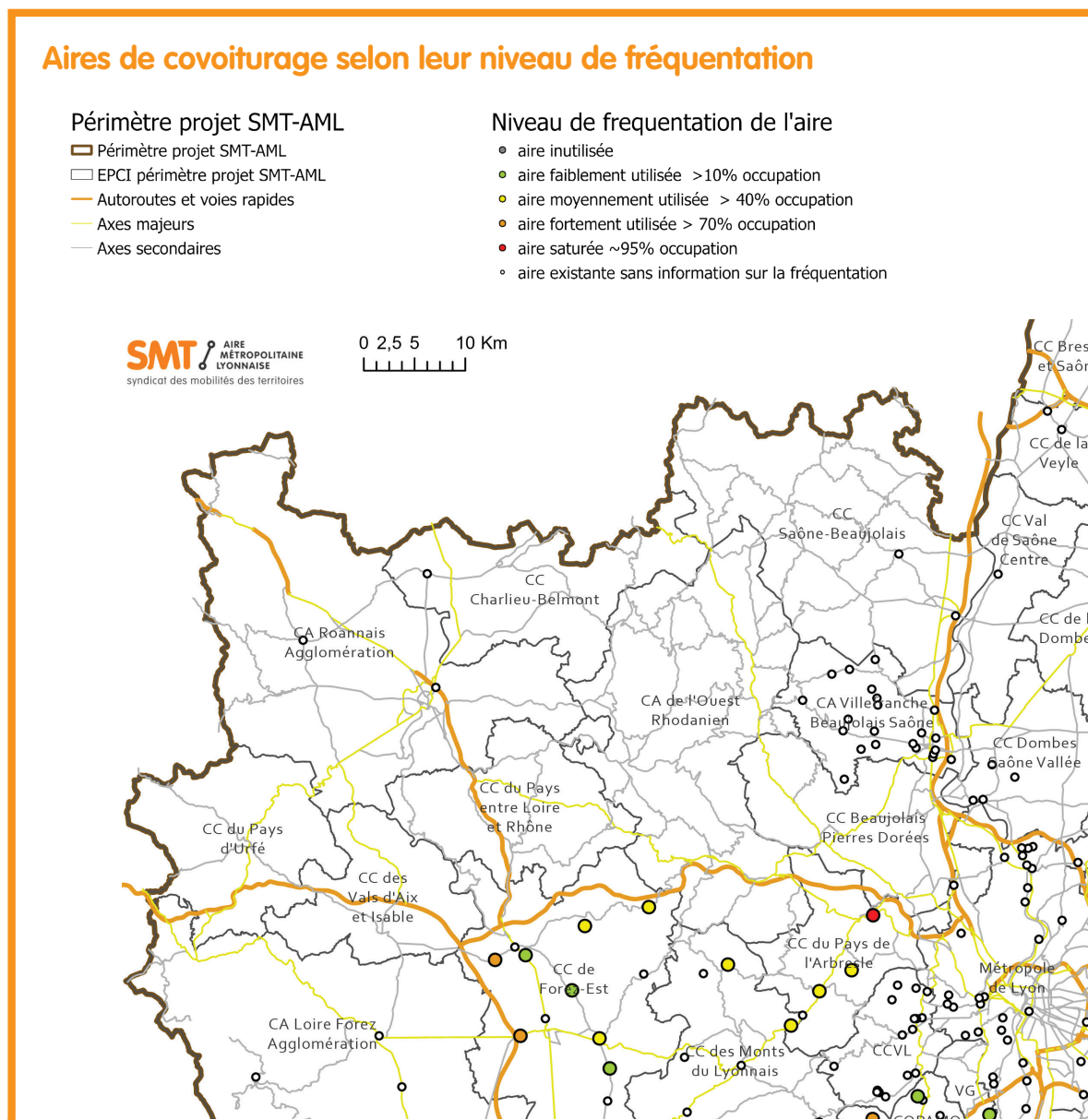




3. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR CAPACITÉ

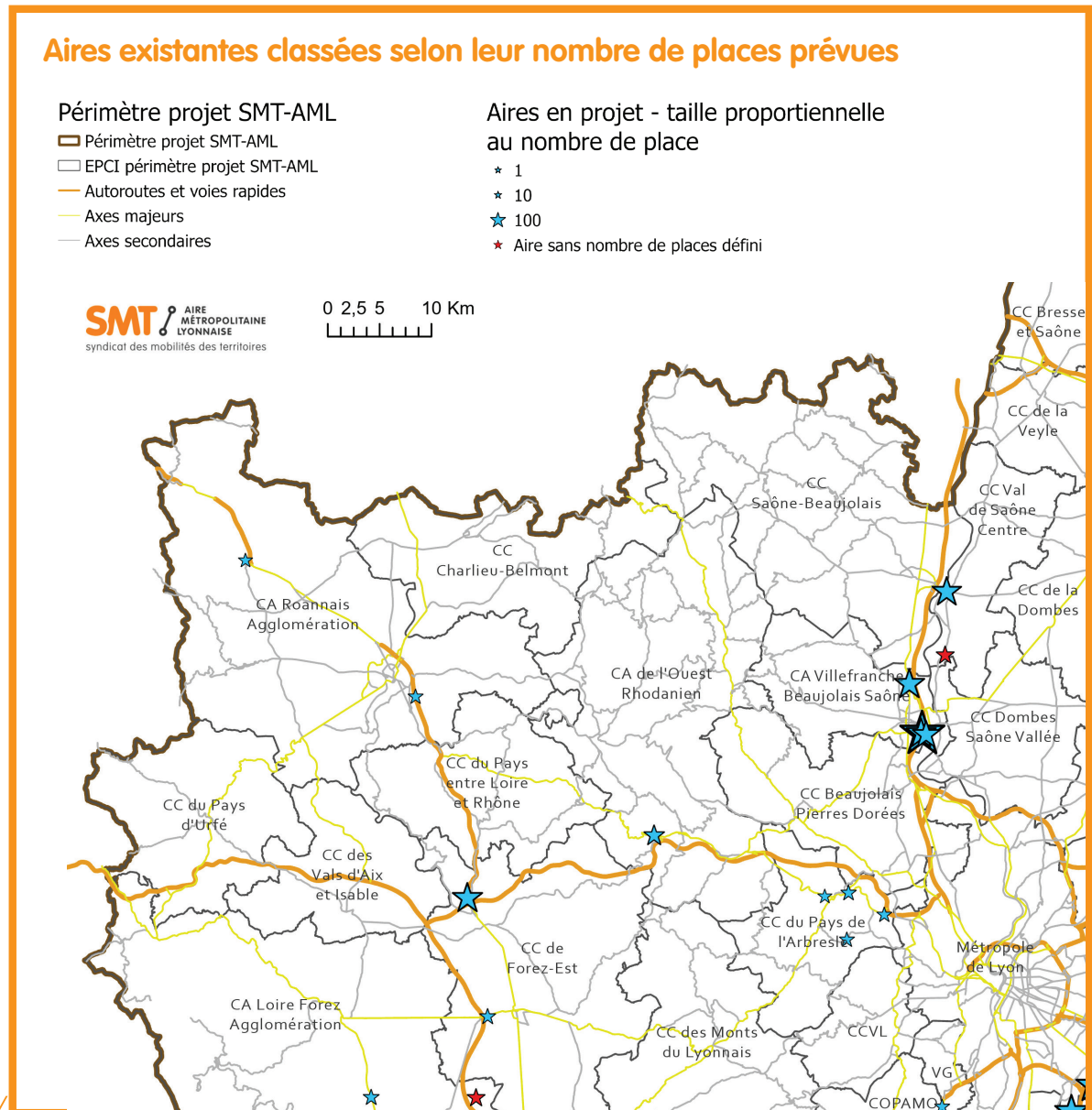


4. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR TAUX DE FRÉQUENTATION

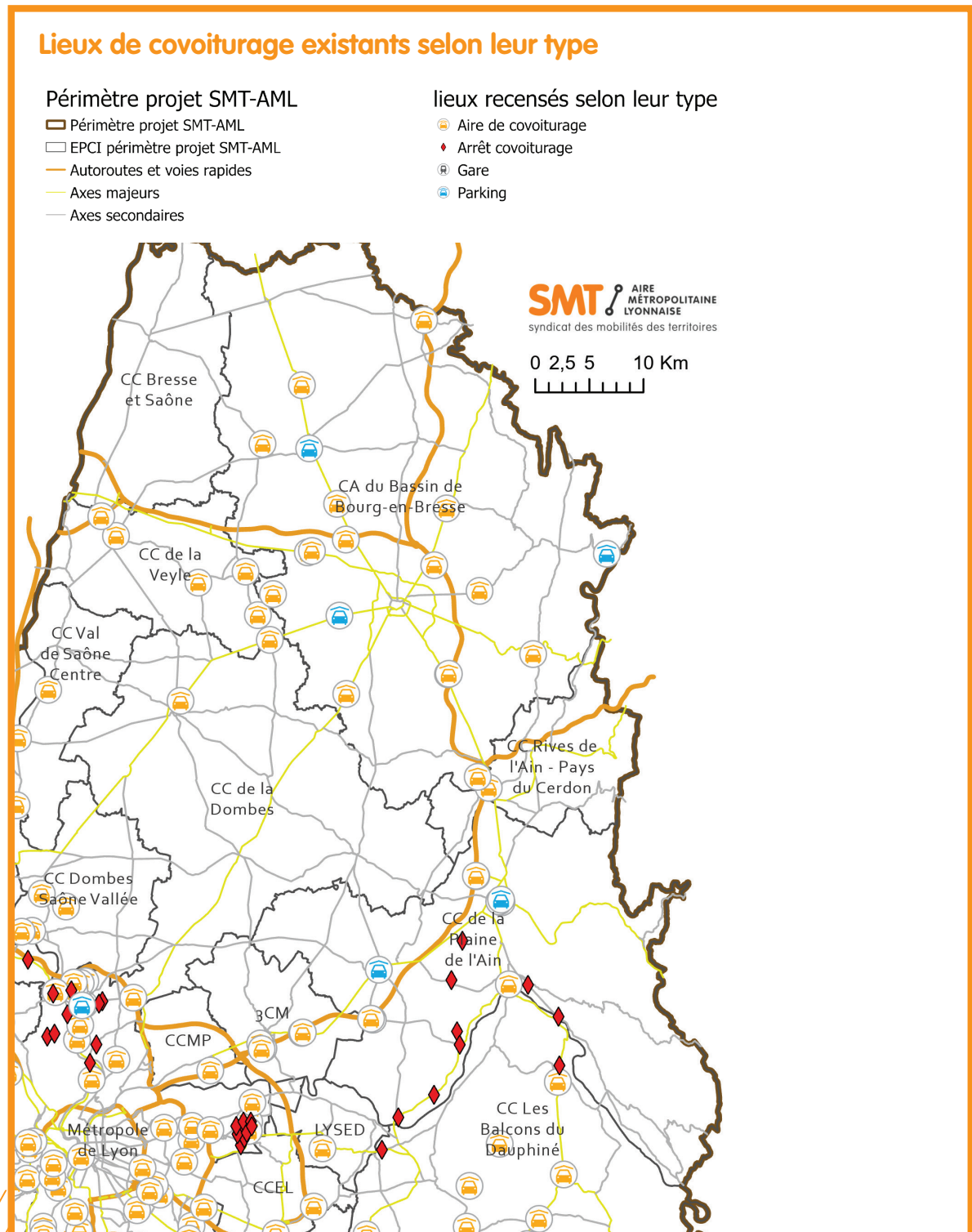




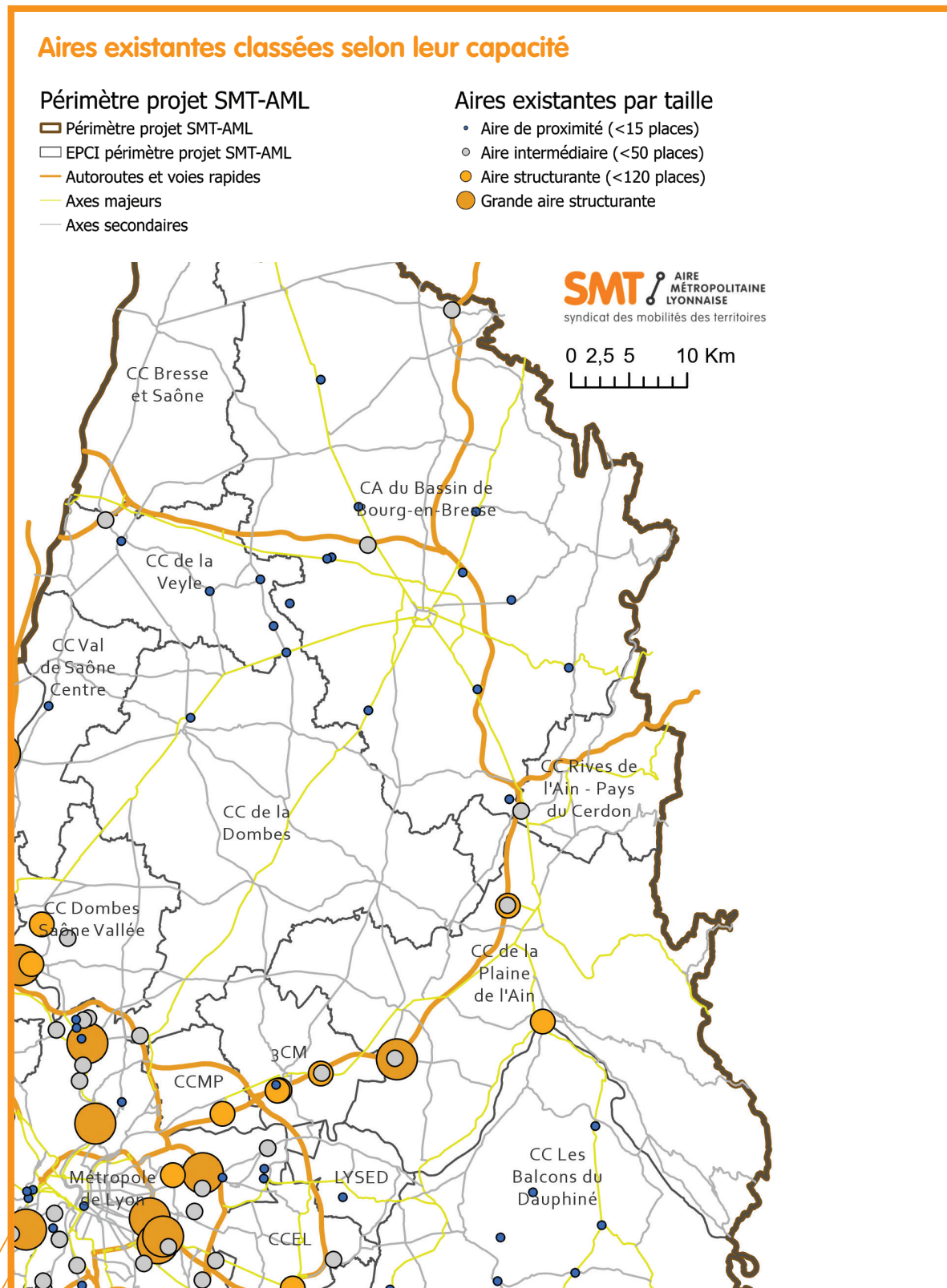
5. LES AIRES EN PROJET



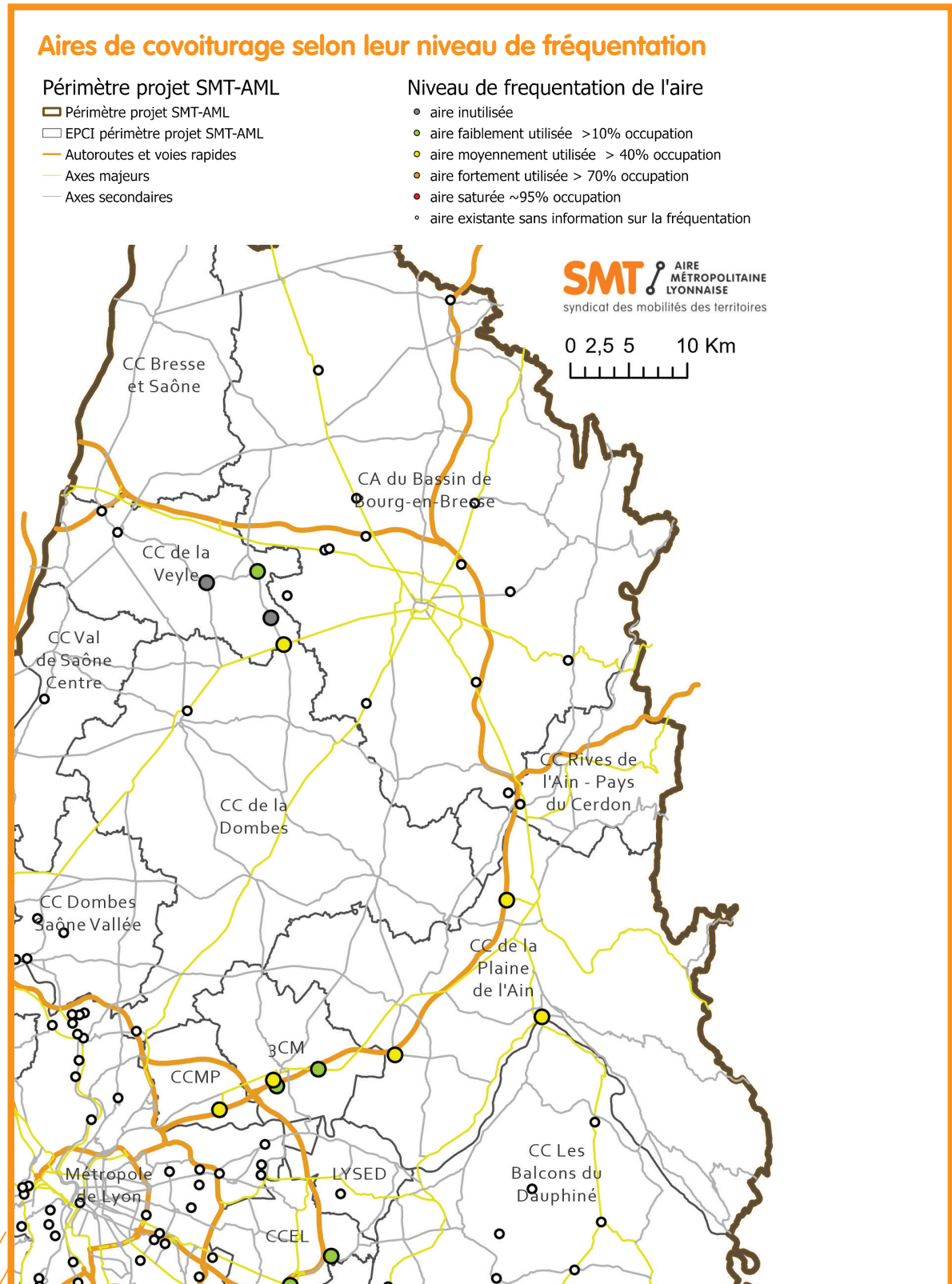
2. LES LIEUX DE COVOITURAGE EXISTANTS PAR TYPE



3. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR CAPACITÉ





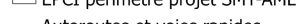
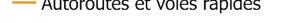

4. LES AIRES EN FONCTION DE LEUR TAUX DE FRÉQUENTATION



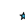



5. LES AIRES EN PROJET

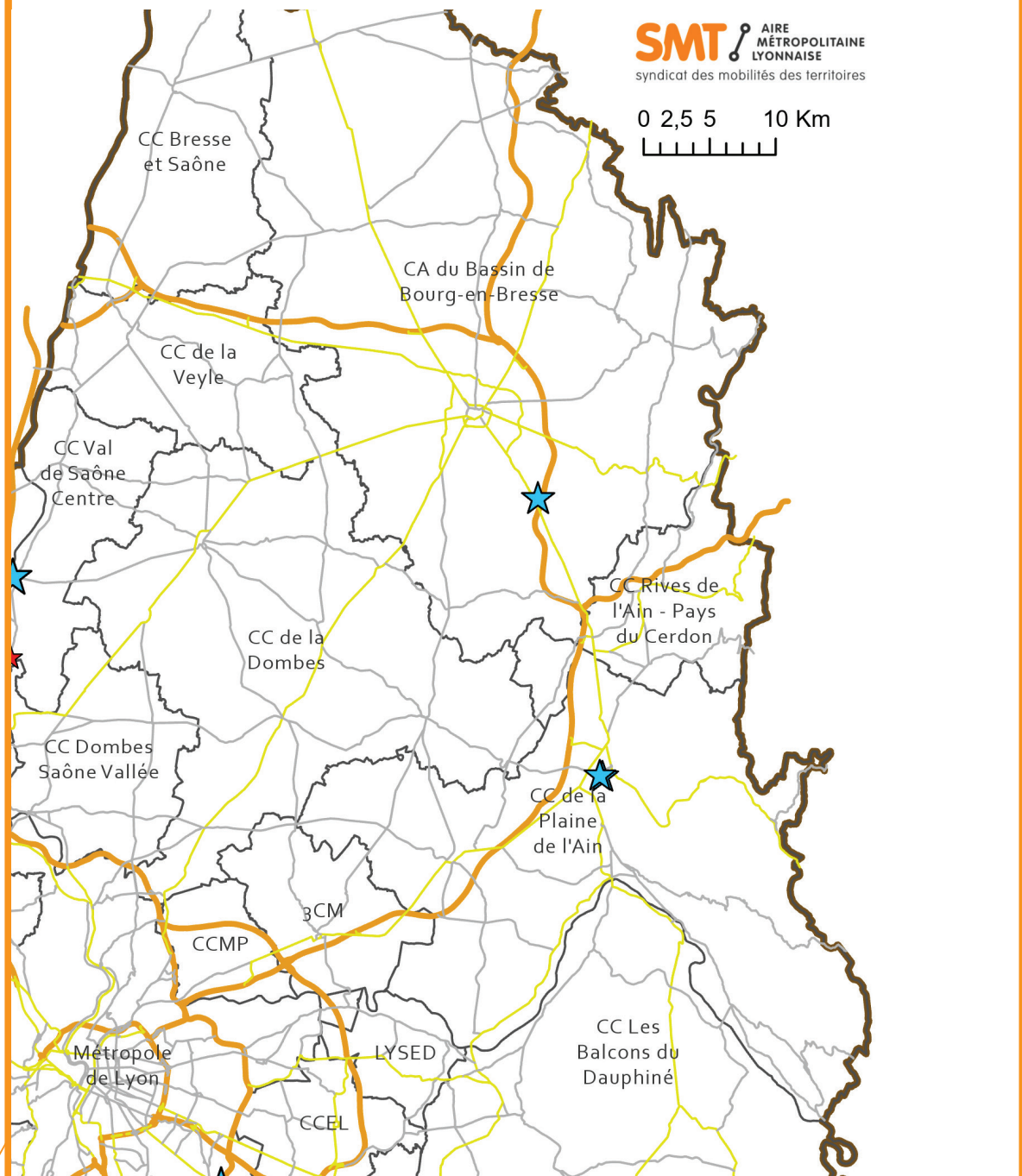
Aires existantes classées selon leur nombre de places prévues

Périmètre projet SMT-AML

-  Périmètre projet SMT-AML
-  EPCI périmètre projet SMT-AML
-  Autoroutes et voies rapides
-  Axes majeurs
-  Axes secondaires

Aires en projet - taille proportionnelle au nombre de place

-  1
-  10
-  100
-  Aire sans nombre de places défini





SMT AIRE
MÉTROPOLITAINE
LYONNAISE
syndicat des mobilités des territoires

www.smtaml.fr



Le SDAC et ses cahiers
sont téléchargeables sur
www.smtaml.fr

Nos membres

